

ALGÉRIE-FRANCE

M. Boukadoum : «Les massacres du 17 octobre 1961 resteront "gravés" dans la mémoire du peuple algérien»

P. 24

ALGÉRIE-MONDE ARABE-CHINE

M. Hassan Rabehi plaide pour la valorisation de la coopération sino-arabe dans le domaine médiatique

P. 4

ALGÉRIE-HONGRIE

M. Hamame présente la stratégie nationale de gestion de l'eau au sommet de Budapest

P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE:

Le 26 octobre dernier délai de dépôt de dossiers de candidature

ANIE :

► Installation des délégués de wilayas et début de leur formation

► 145 postulants retirent les formulaires de souscription

► Clôture de la révision ordinaire des listes électorales



Les postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre doivent déposer leurs dossiers au plus tard, le 26 octobre 2019 à minuit, conformément à la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée par la loi organique du 14 septembre 2019, indique l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

P. 3

LE PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES :

Capitalisation d'une expérience de plus de 30 ans

P. 5

INDUSTRIE

Mme Tamazirt : «Réforme en cours du système national de météorologie»

P. 6

AUTOMOBILE:

L'activité de l'usine Renault Algérie reprendra son cours en 2020

P. 7

INDUSTRIE MILITAIRE :

«AMS-MB Spa» expose à Bouïra ses véhicules utilitaires produits en Algérie

P. 7

SANTÉ

FIÈVRE DE L'ADULTE :

Ne pas la prendre à la légère

Pp 12-13

FOOTBALL

CHAN-2020 (QUALIFICATIONS/RETOUR), CE SOIR À 20H, MAROC-ALGÉRIE :

Les «Verts» face à leur destin

La sélection algérienne de football des joueurs locaux est appelée à sortir le grand jeu samedi face à son homologue marocaine au stade municipal de Berkane (20h00), à l'occasion de la seconde manche qualificative au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020 au Cameroun.

P. 21



COMMERCE EXTÉRIEUR :

Déficit de 4,68 mds dollars durant les 8 premiers mois de 2019

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Batna

P. 24

MARDI À SIDI FREDJ 1^{ère} rencontre nationale d'évaluation du secteur de la presse

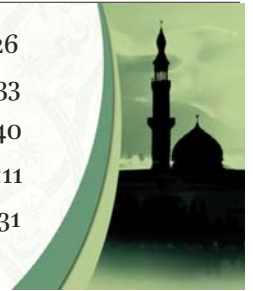
A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le Conseil national des journalistes algériens (CNJA), organise mardi 22 octobre à partir de 10h au niveau du Centre international des scouts de Sidi Fredj, la 1^{ère} rencontre nationale d'évaluation du secteur de la presse.



Horaire des prières

Vendredi 19- Samedi 20 Safar 1440

Fajr	05:26
Dohr	12:33
Asr	15:40
Maghreb	18:11
Isha	19:31



TOURISME ET ARTISANAT

Benmessaoud demain à Aïn Defla et Oran

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, effectuera les 20 et 21 octobre, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Aïn Defla et Oran.



CET APRÈS-MIDI AU TNA Avant-première de la pièce «Ham Kalo»



Le théâtre national algérien (TNA), organise cet après-midi à partir de 16h, la présentation en avant-première de la pièce «Ham Kalo», produite par l'association Arlequin d'art théâtral en collaboration avec le théâtre régional d'El Eulma. Cette représentation sera suivie d'une conférence de presse, au niveau de la salle Hadj Omar, animée par les membres de l'équipe technique.

FRONT EL MOUSTAKBAL

Meeting à Tindouf

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, animera un meeting populaire, ce matin à partir de 10h au niveau de la maison de jeunes de la wilaya de Tindouf.



MOUDJAHIDINE Zitouni lundi à Jijel



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera lundi 21 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel.

LE 26 OCTOBRE À 17H Waciny Laredj invité du café de l'Opéra

Le café littéraire de l'Opéra d'Alger, reçoit samedi 26 octobre à partir de 17h, le romancier Waciny Laredj, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur son roman «Les gitans aimes aussi».



Météo



	Max	Min
Alger	30°	15°
Oran	29°	15°
Annaba	24°	16°
Béjaïa	32°	16°
Tamanrasset	34°	24°

CE SOIR À LA SALLE IBN ZAYDOUN

Projection en VOSTFR du dernier «Joker»

Le dernier film «Joker», réalisé par Todd Phillips avec Joaquin Phoenix et Robert De Niro, sera projeté en vidéo originale sous-titrée en français (VOSTFR), ce soir à partir de 18h à la salle Ibn Zaydoun (OREF).



SEAAL-DRE DE TIPASA Mise en place d'un dispositif en prévision de la saison estivale

Dans le cadre du bon déroulement de la saison estivale, la Société des eaux et de l'assainissement, SEAAL (Direction Tipasa) et la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa ont mis en place un dispositif visant à garantir la stabilité et la continuité du service durant la saison estivale 2019.



De nombreux projets structurants ont fortement contribué à l'amélioration du service d'alimentation en eau potable sur Cherchell, Menaouer, Hadjout, Sidi Amar... Il en est de même pour les projets locaux mis en service et portant sur la réalisation de quatre nouveaux forages au niveau des zones ouest et est de Tipasa, la mise en place d'un programme de suivi quotidien des niveaux des réservoirs; des travaux de renouvellement des réseaux des zones d'El Hamidia Damous, du complexe de Tipasa, du site nouvelle Douaouda, de Tektaka Chaïba et de Ben Ouda ainsi que des travaux de rénovation de conduites de refoulement au niveau de Halouane Damous et de Hadjret Ennas. En outre, le protocole de lutte contre les débordements et les fuites ainsi que le dispositif organisationnel mis en place et la mobilisation des équipes à tous les niveaux de responsabilité ont également été améliorés.

LE 24 OCTOBRE À L'OPÉRA Spectacle italien avec la troupe «Gruppo Incanto»

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise jeudi 24 octobre à partir de 20h, un spectacle présenté par la troupe italienne «Gruppo Incanto». Intitulé «Quand les émigrés c'étaient nous», ce spectacle, qui est un véritable hymne à la solidarité et à la tolérance, se décline en une série de chants traditionnels et populaires italiens.

PALAIS DES RAÏS Exposition de l'artiste mexicain Mauricio Silerio

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), abrite jusqu'au 07 novembre, une exposition de l'artiste mexicain Mauricio Silerio. Intitulée «Attrapant les étoiles», cette exposition fait partie de la série intitulée «Los Démonios de mi Tierra», créées grâce à une technique de photographie numérique proche de la pictographie. Elles sont prises sous l'eau et ont subi, par la suite, une manipulation par ordinateur.

2^È RENCONTRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'E-PAIEMENT Mobilis sponsor de l'événement

Mobilis a accompagné le groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), dans l'organisation de la 2^{ème} édition de «La rencontre sur le développement du paiement électronique (E-paiement) en Algérie», tenu jeudi 17 octobre au niveau du Cyber parc de Sidi Abdellah à Alger.

Cette manifestation a réuni tous les acteurs pouvant intervenir dans le processus d'intégration d'un commerçant sur la plateforme de paiement sur internet pour devenir un webmarchand. Les intervenants ont partagé leurs expériences, examiné les difficultés rencontrées et identifié puis qualifié les contraintes soulevées afin de poser les bases d'une réflexion collective pour mieux les lever. Le but de cette rencontre, est de conduire à des mesures visant la simplification des procédures et rendre les démarches tant administratives que techniques aussi flexibles que possible, afin de promouvoir, le e-commerce en facilitant et vulgarisant le paiement électronique sur Internet.



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

Le 26 octobre dernier délai de dépôt de dossiers de candidature

Les postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre doivent déposer leurs dossiers au plus tard, le 26 octobre 2019 à minuit, conformément à la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée par la loi organique du 14 septembre 2019, indique l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

A cet effet, l'article 140 de la loi organique N16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée par la loi organique N19-08 du 14 septembre 2019, stipule que la déclaration de candidature "doit être déposée, au plus tard, dans les 40 jours suivant la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral". Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection présidentielle est, ainsi, "fixé au samedi 26 octobre 2019 à minuit", comme précisé par l'ANIE. Dans le même cadre, l'ANIE rappelle les conditions de candidature exigeant "un dépôt, par le candidat lui-même, d'une déclaration de candidature à la présidence de la République auprès de l'ANIE contre accusé de réception". Cette déclaration doit contenir le nom et prénom, la signature, la profession et l'adresse du candidat, et être jointe d'un dossier constitué des pièces citées à l'article susmentionné, selon l'article 142 de la même loi qui stipule que le candidat "doit présenter au même temps les formulaires de souscription des signatures individuelles légalisées par un officier public". Le candidat doit, à cet

effet, prendre un rendez-vous au préalable pour la prise en charge et la définition de l'opération de réception, remplir un formulaire contenant ses coordonnées et celles de ses accompagnateurs, ainsi que les matricules des véhicules utilisés pour le dépôt des formulaires de souscription", à travers un des numéros de téléphone suivants : (21) 37.61.37 / 59.71.37 / 98.71.37 ou par voie mail sur : rdv@anie.dz.

La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter 50.000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

Il est à rappeler que l'ANIE avait décidé l'introduction de modifications à sa décision du 18 septembre 2019 fixant les modalités de souscription des signatures individuelles au profit des candidats à l'élection présidentielle.

Ainsi l'article 4 de cette décision stipule que les signatures apposées sur les formu-



laire de souscription de signatures individuelles "doivent être légalisées par un Officier public".

Par Officier public, il est entendu au sens de cette décision "les Secrétaires généraux (SG) des communes, les spéciaux, les officiers de l'état civil au niveau des APC et annexes, ainsi que tout fonctionnaire portant délégation ou habilitation".

Selon le même article, "il est interdit aux délégués communaux et délégués spéciaux membres du parti d'un candidat de procéder à la légalisation de ses formulaires de souscription de signatures individuelles. De même qu'il est interdit à l'Officier public, membre de la permanence d'un candidat à la

Magistrature suprême du pays, d'effectuer la légalisation de ses formulaires de souscription de signatures".

Par ailleurs, l'article 9 bis "interdit" aux postulants à la candidature de verser une contrepartie financière à toute personne pour la signature de formulaire de souscription de signatures individuelles.

Il est à noter que 139 postulants à la candidature pour la prochaine présidentielle prochain ont procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures, dont 5 femmes, réunissant les conditions exigées, à savoir la nationalité algérienne, le diplôme universitaire et l'âge légal de 40 ans ont procédé, a précisé l'ANIE.

145 postulants retirent les formulaires de souscription

Cent-quarante-cinq (145) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à jeudi, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, a indiqué le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi. "Parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figurent des responsables de partis, dont MM. Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Ali Benflis, président du parti Talaië El Houriet, Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Azzedine Mihoubi, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), ainsi que Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA) et Mourad Arroudj, prési-

dent du parti "Errafah", a fait savoir M.Charfi. Parmi les personnalités qui ont retiré les formulaires de souscription en qualité de candidats indépendants, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, et l'ancien président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Rabah Bencherif. La nouvelle loi organique relative au régime électoral stipule que le candidat à la présidentielle doit présenter une liste comportant cinquante-mille (50.000) signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

Le candidat à la Présidence de la République doit déposer une demande d'enregistrement auprès du président de cette Autorité, selon cette nouvelle loi

exigeant au candidat de joindre à son dossier de candidature qui doit être déposé par lui-même auprès de l'instance, plusieurs documents dont un diplôme universitaire ou un diplôme équivalent et un certificat de nationalité algérienne d'origine.

L'Autorité indépendante a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur les contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires.

Composée de 50 membres, cette instance présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures d'élection du président de la République et d'y statuer.

Clôture de la révision ordinaire des listes électorales

La révision ordinaire des listes électorales, ouverte samedi dernier, prend fin ce jeudi, conformément à la loi organique portant régime électoral et ce, en prévision de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain. Faisant suite à la révision exceptionnelle des listes électorales, effectuée du 22 septembre au 6 octobre, cette révision ordinaire a été ouverte en "réponse à une revendication insistante" exprimée par les jeunes citoyens pour pouvoir exercer leur droit constitutionnel, avait indiqué l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Selon le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, 128.000 nouveaux inscrits sur les listes électorales ont été recensés dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales. M. Charfi a déclaré que l'instance qu'il préside exercera les prérogatives héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections. Dans ce cadre, quelque 500.000 agents encadreront le scrutin présidentiel sous son autorité directe, a-t-il précisé. La loi organique relative au régime électoral, qui vient d'être amendée, place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle

de l'Autorité indépendante chargée des élections. L'Autorité nationale indépendante des élections est investie de "la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser, et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leur révision, ainsi que la préparation de l'opération électorale, le vote, le dépouillement. De même, elle se prononce sur le contentieux électoral, conformément à la législation en vigueur". Elle prend également toutes les mesures et dispositions garantissant la tenue des élections "en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats". Conformément à la loi, elle a également les prérogatives de réceptionner les dossiers de candidature d'élection du président de la République et de statuer en accord avec les dispositions de la loi organique relative au régime électoral et d'annoncer les résultats provisoires des élections. L'Autorité indépendante est constituée d'un conseil, d'un bureau et d'un président. Elle dispose de délégués représentés par des délégués de wilaya, assistés de membres de délégations au niveau des communes, ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires.

ANIE: installation des délégués de wilayas et début de leur formation

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé que son autorité avait achevé l'installation de tous les délégués au niveau des 48 wilayas et entamé une session de formation à leur profit sur "les nouvelles règles" du processus électoral.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une session de formation au profit des délégués de wilaya, M. Charfi a indiqué que l'ANIE avait achevé l'opération d'installation des 48 délégués et entamé une session de formation de deux jours autour des "nouvelles règles régissant leur travail".

"Plusieurs documents référentiels ont été élaborés pour permettre à ces délégués d'exercer leurs activités sur le terrain", a-t-il précisé, ajoutant que cette session de formation "est encadrée par les membres de l'autorité et certaines compétences nationales de différentes administrations ayant une expérience en matière de gestion des ressources financières nécessaires le jour du scrutin".

En outre, le président de l'ANIE a estimé "nécessaire d'assurer la coordination entre les différents acteurs en vue de faire aboutir la prochaine échéance présidentielle, tout en veillant à ce que le transfert de compétences des différents ministères vers l'ANIE soit effectif et efficace, conformément aux lois, afin de permettre le bon déroulement de cette élection présidentielle".

Dans le même sillage, M. Charfi a fait état de l'élaboration d'une "charte d'éthique" avant le lancement de la campagne électorale, soulignant que ce projet "est en cours de préparation et que ses détails seront divulgués prochainement".

En réponse à une question sur la fin des délais impartis pour la révision périodique des listes électorales, M. Charfi a indiqué que l'ANIE "reçoit des échos de certaines wilayas faisant état d'une forte affluence de jeunes sur leurs communes pour s'inscrire aux listes électorales et demandant, ainsi, la prolongation de la révision".

Concernant les infractions enregistrées par les représentants de l'ANIE dans quelques régions au sujet du remplissage des formulaires de souscription des signatures individuelles, M. Charfi a affirmé que cette affaire se trouve actuellement "au niveau de la justice qui devra statuer en toute souveraineté".

Evaluant le travail de l'ANIE depuis sa création, M. Charfi a souligné la promulgation de "18 résolutions considérées comme des décrets exécutifs conformément à la loi", ajoutant que les récentes résolutions ont "apporté davantage de flexibilité quant à la facilitation de l'opération de collecte des signatures au profit des candidats".

Ces résolutions portent sur "l'élargissement de la prérogative de légalisation des formulaires de souscription des signatures aux délégués communaux, aux délégués spéciaux, aux officiers de l'état civil au niveau des APC et annexes, ainsi qu'à tout autre fonctionnaire portant délégation ou habilitation, et ce afin d'effectuer la procédure de légalisation des formulaires au niveau de toutes les APC et annexes, ainsi qu'auprès des services de l'état civil, ajoute la même source.

Cette procédure concerne également les Secrétaires généraux (SG) des communes, les notaires, les huissiers de justice, les commissaires priseurs, les traducteurs-interprètes officiels ainsi que les greffiers auprès des tribunaux ordinaires.

L'ANIE a prolongé, en outre, les heures de travail des services concernés par la légalisation des formulaires de souscription des signatures jusqu'à 20h tous les jours de la semaine, y compris les vendredis et samedis".

ALGÉRIE-ONU Nécessité de renforcer l'effectivité de l'égalité hommes et femmes en Algérie

De nouvelles actions doivent être réalisées pour renforcer l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes en Algérie, ont plaidé, jeudi à Alger, les participants à un atelier sur «le renforcement des capacités sur la transversalité de l'objectif de développement durable sur l'égalité du genre (ODD5)».

Il s'agit, selon les participants à cet atelier, de «renforcer l'intersectorialité pour une meilleure intégration de l'ODD 5», soulignant, à ce titre, l'importance d'une «plus grande implication» des membres de la Commission nationale de la protection et de la promotion de la femme. Ils ont préconisé, à cet effet, d'élaborer «une feuille de route conjointe» susceptible de permettre «une plus grande appropriation de l'ODD 5 par le biais de la Commission nationale».

Les représentants des différents départements ministériels et institutions ont mis l'accent sur la nécessité d'actualiser et d'exploiter la base de données sur le genre développée par les secteurs en 2013 «pour renseigner les cibles et indicateurs de l'ODD5 et prioriser les cibles».

Pour renforcer l'égalité hommes-femmes dans les différents domaines, les participants à cet atelier organisé par le ministère des Affaires étrangères, ont jugé nécessaire de «renforcer l'engagement des décideurs à tous les niveaux par une large sensibilisation à l'égalité du genre». Ils ont suggéré, à ce propos, de «créer une organisation intra-sectorielle adaptée pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation au niveau du secteur».

Dans leurs recommandations et conclusions présentées à la fin des travaux, les participants ont souligné l'importance de «saisir la réforme budgétaire en cours et l'approbation de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances qui adopte une approche par programme, pour intégrer la dimension genre et l'ODD 5».

«Le renforcement de la désagrégation des données, par sexe, handicap, milieu, âge, devrait constituer un axe majeur des nouvelles actions à réaliser», ont affirmé les participants, estimant que cette action devrait permettre de «mieux cerner les écarts de genre afin d'assurer l'atteinte de l'ODD5».

Les participants ont également plaidé pour le renforcement de l'appui technique du Système des Nations unies pour les membres de la Commission nationale et les secteurs ministériels sur l'ODD 5.

Le Coordonnateur résident du Système des Nations unies (SNU) en Algérie, Eric Overvest a réitéré, à l'occasion, la «disponibilité» du SNU à poursuivre son appui au gouvernement algérien pour renforcer les capacités nationales en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Le directeur des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Lazhar Soualem, a affirmé, de son côté, que le cadre légal pour l'égalité entre les sexes en Algérie «existe», estimant, toutefois, que l'égalité des sexes devant la loi «ne signifie pas nécessairement que les femmes bénéficient de chances égales dans la pratique». «Le cadre légal existe, mais il ne suffit pas de l'avoir. Les difficultés résident dans la mise en œuvre», a-t-il regretté, appelant à «davantage de coordination».

Le directeur régional ONU Femmes, Moez Doraid, a salué, pour sa part, les efforts consentis par l'Algérie pour la promotion de la femme à travers la réforme de la Constitution et du Code pénal, relevant les «avancées réalisées» en matière de lutte contre les violences faites au femme, ou encore en matière de participation à la vie politique et à la prise de décisions.

ALGÉRIE-MONDE ARABE-CHINE

Rabehi plaide pour la valorisation de la coopération sino-arabe dans le domaine médiatique

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a plaidé, jeudi à Hangzhou (Chine), pour «la valorisation» de la coopération médiatique entre les pays arabes et la Chine afin de «rapporter les faits sans altération» et faire face aux défis qui menacent la stabilité et la souveraineté de ces Etats.

Intervenant lors du 4e Forum de coopération en matière de radiodiffusion et de télévision entre la Chine et les Etats arabes, organisé sous le thème «Renforcer la coopération en matière de diffusion pour enrichir la création de contenus», M. Rabehi a évoqué «l'information tendancieuse ciblant la Chine et les pays arabes en désinformant et en discréditant les choix adoptés afin de semer la discorde et attenter à la stabilité».

À ce propos, il a appelé à «la mobilisation des médias (...) pour faire face à ces défis qui menacent notre stabilité et attentent à la souveraineté de nos Etats, d'où la nécessité de valoriser la coopération médiatique sino-arabe pour transmettre les faits, sans altération ni falsification, et pour vulgariser les efforts déployés au service du développement, de la bonne gouvernance et de l'exercice démocratique dans nos pays».

Abordant, dans ce même ordre d'idées, l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, le ministre s'est félicité du rôle de la presse algérienne, en particulier la Radio et la Télévision, qui a su, a-t-il dit, «mettre à profit les médias, notamment numériques pour couvrir l'actualité en veillant à la préservation de la souveraineté nationale, la relance du processus de développement et la consolidation de la stabilité sociale».

M. Rabehi a hautement apprécié, également, l'intérêt et le traitement médiatique objectif réservé par l'Agence de presse chinoise Xinhua à la transformation positive en cours en Algérie dans le cadre d'un processus participatif visant à consacrer et à développer le fait démocratique dans le pays.

Tablant sur les médias modernes, «en tant que vecteurs d'influence et de changement, pour contribuer avec professionnalisme à faire connaître à l'opinion publique la réalité du processus de changement pacifique positif et ambitieux que connaît l'Algérie», le ministre a appelé de ses vœux «la conjugaison des efforts entre les médias arabes et chinois pour accorder à cet événement historique l'intérêt qu'il mérite, au regard des garanties inédites qu'il offrent pour la tenue d'un scrutin transparent, libre et régulier, en couronnement d'un processus de dialogue inclusif auquel ont pris part l'ensemble des acteurs et des personnalités nationales, qui ont foi en l'unité de la patrie et en la valeur du travail pour aller de l'avant et au profit de tous».

Après avoir rappelé les positions «constantes» de l'Algérie dans les différents fora internationaux et régionaux, à l'instar de la Ligue arabe, et son attachement permanent à promouvoir la coopération sino-arabe, M. Rabehi a mis en exergue les liens qui unissent l'Algérie et la Chine, affirmant que l'Algérie s'enorgueillissait de ses relations historiques honorables avec la République populaire de Chine.

En dépit de la distance géographique, «les positions humaines justes ont favorisé, il y a plus de 60 ans, des relations algéro-chinoises basées sur l'amitié, la confiance, le respect, la solidarité et la coopération», a-t-il déclaré ajoutant que ces relations «privilegiées» n'ont cessé d'évoluer et de se développer dans tous les domaines avant d'être hissées, en 2014, en relations stratégiques globales. En tant que porte de l'Afrique, l'Algérie qui a adhéré officiellement, cette année, à l'initiative «la Ceinture et la Route», est un partenaire «incontournable» dans le renforcement de la coopération sino-



africaine pour «dynamiser le réseau routier de liaison entre la Chine et les continents du monde», a-t-il estimé.

Affirmant que les deux pays veillent, à travers cette initiative, à construire «la Ceinture et la Route sur la base de la coopération, de la confiance et des intérêts mutuels dans le cadre des principes de la concertation élargie et de la collaboration commune», il a ajouté que l'objectif était «la consécration et la consolidation des relations politiques solides existant entre eux, la valorisation des liens économiques outre l'intensification du contact humain et de l'échange culturel de façon à contribuer à la réalisation des objectifs communs de développement».

En plus, les deux pays aspirent à «renforcer la coopération avec les pays adhérent à l'Initiative et appuyer leur développement économique pour atteindre le progrès, à travers la mise en œuvre des mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale». Entre autres fruits du processus de coopération bilatérale, le lancement du satellite Alcomsatt qui est à même de «renforcer nos capacités et garantir notre indépendance en matière de diffusion télévisée, de communication téléphonique et de transfert sécurisé des données», a indiqué M. Rabehi qui a qualifié cette réalisation de «meilleur exemple de la fiabilité de l'investissement en sciences et de domiciliation de la technologie en collaboration avec nos partenaires chinois». Les deux parties, a-t-il ajouté, eurent au développement du partenariat dans le domaine de l'information et de la communication à travers «un programme d'échanges et des accords de coopération qui focalisent sur l'adaptation aux technologies de l'information et de la communication et la capitalisation de l'expertise de la Chine dans l'utilisation et l'emploi des dernières innovations de deuxième génération de la révolution scientifique et technologique».

Dans ce cadre, M. Rabehi a mis en avant la convergence entre l'Algérie et la Chine quant à «la nécessité d'offrir la possibilité à tout un chacun de bénéficier de ces innovations en rejetant leur monopole par certaines parties ou leur mauvaise utilisation pour porter atteinte à la souveraineté et à la stabilité des Etats».

Le ministre a rappelé, par ailleurs, le cadre référentiel du partenariat sino-algérien en matière d'information et de communication, à savoir l'accord de coopération signé en 2015 et ratifié le 8 août 2017, en vertu duquel, a-t-il dit, sont mis en application, de façon régulière, divers programmes axés sur l'échange de visites et de services de l'information, l'organisation de sessions de formation et de stages, la diffusion d'œuvres artistiques et d'information en doublage, ainsi que la participation aux

activités suivant de près les derniers développements en matière d'information et de communication. En outre, M. Rabehi a évoqué la participation, en septembre dernier, de l'Algérie aux travaux du Sommet du forum de la communauté des médias «la

Ceinture et la Route», qui a vu la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays dans le domaine de l'information, rappelant que l'Algérie a été choisie membre du Conseil de la communauté de l'information, créée à l'occasion du Sommet, et composée de 23 Etats et régions.

Quant à la coopération sino-arabe dans le domaine de l'information, le ministre a souligné la mise en place du programme exécutif du forum de la coopération sino-arabe 2018-2020, estimant que «la promotion de la coopération en matière d'information entre les deux parties permettra notamment de tirer avantage de l'expérience avérée de la Chine en numérisation et sa maîtrise des techniques de pointes en radiodiffusion et télévision».

A travers cette coopération, les deux parties souhaitent que leurs médias et la communauté «la Ceinture et la Route» jouent «un rôle avant-gardiste» à travers la production d'un produit médiatique aux «contenus objectifs et crédibles et formes innovantes et attractives» contribuant à davantage de rapprochement sino-arabe au service de la promotion des valeurs humaines, le renforcement de la stabilité et un développement tout azimut. A ce propos, le ministre a mis l'accent sur l'impérative «promotion des contenus d'information constructifs et éducatifs, qui respectent la souveraineté, l'identité et les potentialités économiques des pays». Des contenus, a-t-il soutenu, «basés sur les règles de la déontologie et de l'éthique et bannissant la discorde, les dissensions et la falsification des faits, et ce à travers la qualification de la ressource humaine à la faveur d'un système de formation idoine». Cette coopération permettra également aux parties concernées de faire face aux compagnies internationales dominant les systèmes de l'emploi, les réseaux, les infrastructures et les services», pour garantir l'autonomie de nos pays respectifs et la maîtrise de leurs ressources et données. Pour le ministre, c'est partant de tout cela, qu'apparaît «l'importance axiale de l'investissement» en termes de développement des instruments et contenu médiatique de ces pays, et «du changement de la manière d'appréhender l'information pour l'ériger en condition essentielle du développement économique et en levier solide pour améliorer la productivité et la compétitivité des établissements et parfaire la performance administrative».

COMMERCE EXTÉRIEUR: Déficit de 4,68 mds dollars durant les 8 premiers mois de 2019

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 4,68 milliards de dollars durant les huit premiers mois de 2019, contre 3,05 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Les exportations algériennes ont atteint près de 24,30 milliards de dollars (mds usd) durant les huit premiers mois de 2019, contre 27,53 mds usd à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -11,76%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Pour les importations, elles ont atteint 28,97 mds usd, contre 30,58 mds usd, enregistrant également une baisse de -5,26%.

De janvier à août derniers, les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 83,85%, contre 90,03% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger durant les huit premiers mois de l'année en cours, soit 92,82% du volume global des exportations, en s'établissant à 22,55 mds usd, contre près de 25,60 mds usd à la même période 2018, en baisse de (-11,91%).

Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 1,74 md usd, ce qui représente près de 7,2% du volume global des exportations, contre 1,93 md usd à la même période en 2018, en baisse de -9,8%, précisent les données de la DEPD.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec près de 1,32 md usd (contre 1,53 md usd) en baisse de -13,92%, des biens alimentaires avec 267,13 millions usd (contre 249,89 millions usd) en hausse de 6,90%, des biens d'équipement industriels avec 65,19 millions usd (contre 62,36 millions usd) en hausse de +4,53%.

Elles étaient composées aussi des produits bruts avec 70,20 millions usd, contre 66,81 millions, en hausse de 5,07%, les biens de consommation non alimentaires avec 2,408 millions usd, contre 2,413 millions usd, en baisse de 0,24% par rapport à la même période de comparaison, et enfin les biens d'équipements agricoles avec 0,20 millions usd, contre 0,11 millions usd, soit une hausse de



plus de 82,80%.

Énergie et lubrifiants: poursuite du recul des importations

Pour ce qui est des importations, cinq groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont reculé durant les huit premiers mois de l'année en cours et par rapport à la même période de l'année écoulée.

Une situation similaire à celle enregistrée durant les sept premiers mois de l'année en cours.

En effet, la facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a chuté de près de 42%, en s'établissant à 467,72 millions usd, contre 804,56 millions usd. Les biens alimentaires, dont les importations se sont chiffrées à 5,434 mds usd contre 5,893 mds usd, enregistrant ainsi une baisse de -7,80%, selon les Douanes.

Même tendance a été enregistrée pour les biens d'équipements agricoles qui ont totalisé 335,42 millions usd, contre 381,79 millions usd (-12,15%), les biens d'équipements industriels avec près de 9,6 mds usd contre 10,52 mds usd (-8,75%) et enfin les biens de consommation (non alimentaires) avec 4,38 mds usd contre 4,48 mds usd (-2,12%). En revanche, deux groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison déjà citée. En effet, les importations des demi-produits

ont totalisé 7,39 mds usd, contre près de 7,23 mds usd (+2,33%) et les produits brut qui ont atteint 1,36 md usd, contre 1,28 md usd (+6,4%). Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant les huit premiers mois de l'année en cours, la France reste le 1er client de l'Algérie et la Chine maintient sa place de 1er fournisseur. Durant les huit mois 2019, les cinq premiers clients du pays ont représenté plus de 53% des exportations algériennes.

À ce titre, la France, maintient sa place de principal client du pays avec près de 3,41 mds usd, (14,02% des exportations algériennes globales), en hausse de 11,93%, suivie de l'Italie avec 3,25 mds usd (13,39%), l'Espagne avec 2,76 mds usd (11,37%), les États-Unis avec 1,89 md usd (7,81%) et la Turquie avec 1,56 md usd (6,42%).

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté plus de 50% de janvier à août derniers.

Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont: la Chine qui maintient toujours sa première place avec 5,45 mds usd (18,80% des importations globales algériennes), en hausse de 11,11%, suivie de la France avec 2,86 mds usd (9,86%), de l'Italie avec 2,12 md usd (7,33%), de l'Espagne avec 2,11 md usd (7,27%) et de l'Allemagne avec 2,08 md usd (7,17%).

Les principaux fournisseurs de l'Algérie durant les 8 premiers mois 2019

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les huit premiers mois de 2019, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2018. Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Chine	5.447	+11,11%
-France	2.858	-7,39%
-Italie	2.125	-0,69%
-Espagne	2.106	-14,45%
-Allemagne	2.078	-13,66%
-Turquie	1.591	+6,60%
-Argentine	1.133	-21,27%
-USA	922	-16,16%
-Brésil	760	-7,09%
-Sud-Corée	690	-20,33%
-Inde	667	-20,79%
-Canada	457	+23,76%
-A-Saoudite	427	-4,88%
-Pologne	411	-38,97%
-Russie	385	+9,06%
Reste du monde (156 pays):	6.912,18	
TOTAL:	28.976,89	

Les principaux clients de l'Algérie durant les 8 premiers mois 2019

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les huit premiers mois de 2019, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2018. Source: Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-France	3.407	+11,93%
-Italie	3.253	-16,62%
-Espagne	2.763	-19,06%
-USA	1.896	-28,83%
-Turquie	1.559	+10,48%
-Gde Bretagne	1.417	-24,38%
-Chine	1.312	+54,60%
-Inde	969	-11,73%
-Pays-Bas	892	-35,55%
-Tunisie	883	+42,17%
-Corée du Sud	881	-4,65%
-Brésil	761	-44,93%
-Belgique	611	-32,11%
-Portugal	579	-25,66%
-Singapour	420	+318,65%
Reste du monde (100 pays)	2.686,93	
TOTAL	24.298,43	

FINANCES: Signature d'une convention pour impliquer les start-up dans le développement du e-paiement

Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) a signé jeudi une convention avec l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT) dans l'objectif d'impliquer les start-up dans le développement du e-paiement en Algérie.

Paraphé par l'administrateur du GIE Monétique, Madjid Messaoudene et le directeur général de l'ANPT, Abdelhakim Bensaoula, cette convention permettra notamment de développer des projets en rapport avec l'intégration du e-paiement dans les sites web marchands.

Il s'agit de référencier au niveau des banques les start-up qui travaillent dans le développement du e-paiement et qui peuvent apporter une valeur ajoutée dans l'écosystème de la monétique en Algérie, a précisé M. Messaoudene dans une déclaration à la presse.

Lorsqu'une banque a besoin d'une

entreprise qui active dans un domaine qui a trait au paiement électronique, elle aura des références déjà agréées au niveau de la GIE monétique, a-t-il expliqué. La convention a été signée en marge d'une rencontre sur le développement du paiement sur Internet en Algérie et qui a regroupé les différents acteurs intervenant dans le processus d'intégration d'un commerçant dans la plateforme inter-bancaire du paiement électronique (banquiers, hébergeurs, opérateur de télécom, logistique, livraison...).

Cette rencontre, organisé par le GIE-Monétique en collaboration avec l'ANPT, a été l'occasion d'examiner les difficultés rencontrées par les acteurs du domaine notamment les sites web-marchands et identifier les contraintes à lever.

Un portail Internet dédié aux web marchands

Dans ce sens, M. Messaoudene a

regretté que malgré la promulgation de la loi relative au e-commerce en mai 2018, il n'y a actuellement qu'un seul web marchand autorisé par le GIE Monétique à intégrer le paiement par Internet dans son site de vente des biens en ligne.

«Nous voulons communiquer davantage avec les web marchands afin de connaître leurs soucis et améliorer notre collaboration afin de faciliter leur intégration (dans la plateforme de l'e-paiement)», a-t-il noté.

L'administrateur du GIE Monétique a annoncé, à cet égard, un projet en perspective visant à lancer un site électronique dédié aux web marchands qui veulent intégrer l'e-paiement dans leurs services. Jusque-là, les demandes d'intégration se font au niveau des banques.

«Nous avons audité le processus actuel, et nous avons trouvé que sa configuration freine le développement de ce créneau.

Pour beaucoup de web marchands, il

est contraignant de venir à Alger et suivre à chaque fois les étapes d'avancement de leurs demandes», souligne-t-il.

Dans un pays-continent comme l'Algérie, il est indispensable de créer un portail web pour les accompagner et suivre toutes les démarches sans avoir besoin de se déplacer, a ajouté M. Messaoudene. Selon les chiffres avancés lors de la rencontre, le montant des transactions e-paiement effectuées entre janvier et septembre 2019 est de 323,9 millions de dinars, pas loin du montant enregistré en 2018 (332,5 millions de dinars).

Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, 142.507 transactions ont été effectuées, réparties sur les secteurs des télécom (100.348 transactions), électricité/Eau (29.801), assurances (6.207), prestations de services (3.582), transport (2.122) et les services administratifs (2.122).

INDUSTRIE: Réforme en cours du système national de métrologie

La structure du système national de métrologie est en cours de réorganisation et de réforme pour une conformité aux standards internationaux, a indiqué jeudi à Alger la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt. Intervenant lors de la 23^{ème} Journée Nationale de la Métrologie, la ministre a souligné que son département s'attelle à «parachever le cadre réglementaire régissant la métrologie et lancera un chantier ambitieux de réorganisation, voire de réforme, de la structure du système national de métrologie avec ses trois volets (scientifique, industriel et légal), comme le prévoient les dispositions de la loi 17-09 relative à ce système, ainsi que les standards internationaux».

Cette réforme, poursuit-elle, entre dans le cadre d'un plan d'action général portant sur l'actualisation du cadre législatif et réglementaire régissant la métrologie, avec l'amélioration des prestations et la sensibilisation des acteurs économiques à l'importance de cette discipline.

Pour ce faire, la démarche opérationnelle adoptée par le ministère porte notamment sur le renforcement du réseau national de laboratoires spécialisés, l'information et la sensibilisation, la formation, en plus de l'adaptation continue et l'actualisation de la réglementation.

Etant «un instrument indispensable pour l'avancement de la société, un outil de développement durable, une condition du progrès scientifique et un support de l'économie», puisqu'elle permet une évaluation rigoureuse de la conformité des produits aux normes, la métrologie augmente sensiblement le niveau de protection du consommateur, a tenu à rappeler la ministre.

Cette protection s'étend aujourd'hui à des domaines tels l'industrie, la santé et la pharmacie, l'énergie, les communications, et même la sécurité routière la protection de l'environnement, a soutenu M. Tamazirt en soulignant le rôle de la métrologie dans la création et le maintien de la fiabilité et de la confiance dans les relations consommateurs-fournisseurs.

Ainsi, disposer d'une infrastructure métrologique forte, structurée et consolidée est plus que nécessaire pour une métrologie utile et efficace, a-t-elle noté en rappelant que des sanctions ont été fixées pour réprimer toute pratique frauduleuse dans ce domaine.

Dans le même contexte, le ministère de l'industrie est en train de collaborer avec le ministère du Commerce pour redynamiser les activités des brigades mixtes en ce qui concerne le contrôle des instruments de mesure servant aux transactions commerciales à caractère contradictoire. La 23^{ème} Journée Nationale de la Métrologie, célébrée sous le thème: «la métrologie: gage de protection pour le consommateur», a été organisée par l'Office national de Métrologie Légale (ONML) et a vu la participation de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati et de plusieurs cadres et spécialistes du domaine. Intervenant lors des travaux de cette journée, Mme Nabila Yazid, chef de département à l'ONML, a présenté le bilan d'activité de l'office durant les neuf premiers mois de l'année en cours. L'office a procédé, durant cette période, à la vérification de 1.959.513 instruments de mesure (+55,6% par rapport à 2018) d'une valeur de 742.976.281 DA (+23,6%).

Sur 19.276 vérifications d'instruments de pesage, l'Office a refusé 5,7% de ces instruments. Il a également refusé 0,77% des instruments de mesure de masses (sur 653 instruments vérifiés), 0,13% des taximètres (sur 121.951 vérifiés) et 3,03% des radars (33 vérifiés).

Aucun refus n'a été signalé pour ce qui est des 603 sabres et règles, des 252.255 compteurs d'eau vérifiés, 408.540 compteurs de gaz et les 1.143.523 compteurs d'électricité vérifiés par l'office durant la même période.

Jusqu'à fin septembre, l'ONML a délivré 56 approbations provisoires de modèle des instruments de mesure, 18 approbations définitives, 8 approbations de plan et 8 agréments pour installateurs/réparateurs.

L'Office a en outre octroyé 5.013 visas d'importation d'instruments de mesure, selon le même bilan.

SELON LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ALGÉRIENNES: Poursuite du recul de la facture d'importation lors des 8 premiers mois de 2019

La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires poursuivait son recul de près de -8%, durant les huit premiers mois de 2019, en comparaison avec la même période de l'année dernière, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes algériennes (DGD).

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint 5.43 milliards de dollars (mds usd) sur les huit premiers mois de l'année en cours, contre près de 5,90 mds usd durant la même période de 2018, enregistrant une baisse de 459,5 millions de dollars (-7,80%), a précisé la direction des études et de la prospectives des Douanes (DEPD).

Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes.

Représentant 33,88% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 1,84 mds usd, contre 2,15 mds usd en 2018, soit une baisse de -14,42%.

Les importations des produits laitiers ont également reculé à 859,02 millions usd, contre 967,10 millions usd, en baisse également de -11,48%.

La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 476,23 millions usd, contre 579,23 millions usd (-17,78%).

Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 393,96 millions usd, contre 513,51 millions usd, en baisse de -23,28%.

De janvier à août derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur.

Il s'agit des importations du café et thé qui se sont chiffrées à 228,24 millions usd, contre 238,30 millions de dollars (-4,22%), celles des légumes avec (-8,88%), totalisant 174,27 millions usd, contre 191,25 millions usd, durant la même période de comparaison et enfin les importations des préparations alimentaires diverses, qui ont connu une légère baisse de -1,07% pour atteindre 219,82 millions usd.

Médicaments: baisse de 11,4% des importations

En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison. Les plus



concernés sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués, les fruits comestibles et les animaux vivants.

Ainsi, les importations des tabacs et succédanés de tabac fabriqués ont atteint 251,33 millions usd les huit mois 2019, contre 144,64 millions usd à la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 73,76%. Les achats de l'Algérie des fruits comestibles (fruits frais ou secs) se sont chiffrés à 199,38 millions usd, contre 122,55 millions de dollars, soit une hausse de 62,69%, détaille la DEP.

Les importations des animaux vivants ont atteint 170,94 millions usd, contre 125,67 millions usd (+36,02%) durant la même période de comparaison. En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 619,95 millions usd, contre 638,01 millions usd en baisse de (2,83%).

Concernant l'huile de soja et ses fractions, même raffinées (classés dans le groupe des produits bruts), leurs importations ont augmenté de 2,42%, en s'établissant à près de 419 millions usd, contre 409 millions usd.

Pour ce qui concerne les médicaments (classés dans le groupe des biens

de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse de -11,42%, en s'établissant à 785,23 millions usd, contre 886,42 millions usd.

Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale.

Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes.

Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

AUTOMOBILE: L'activité de l'usine Renault Algérie reprendra son cours en 2020

L'activité de l'usine Renault Production Algérie reprendra son cours en 2020, a indiqué le ministère de l'Industrie et des Mines sur sa page Facebook. «Après les réajustements opérés en 2019 relatifs au quota de kits SKD, attribué par le gouvernement, l'activité de l'usine reprendra son cours en 2020», a fait remarquer la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt lors d'une réunion de travail tenue le 15 octobre avec des responsables de l'usine Renault Production Algérie, consacrée à l'examen de l'évolution de ce projet, a précisé la même source.

Ainsi, cette réunion a été une occasion pour les deux parties d'évoquer la deuxième phase (CKD) du projet qui devra démarrer l'année prochaine.

Mme Tamazirt, d'autre part, insisté sur les aspects concernant le développe-

ment de la sous-traitance et l'exportation, conformément aux textes réglementaires régissant cette activité.

La réunion de la ministre avec les responsables de l'usine Renault Production Algérie a également fait état du bilan de la première phase (SKD) de ce projet, notamment en termes d'intégration et de création de postes d'emplois. «Des perspectives prometteuses sont également à souligner concernant l'export», selon le communiqué.

Une source responsable auprès de Renault Production Algérie avait exclu dans une déclaration à l'APS, la fermeture de l'usine de Oued Tiltat (Oran), comme le laissaient entendre des rumeurs sur le sujet.

Cette source avait précisé que «la production devrait reprendre avec l'arrivée des nouveaux quotas, probablement au début de l'année 2020». Pour rappel, la facture

globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars en 2018, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70%). Le montage local des véhicules a réalisé une production de 4.500 véhicules industriels de 180.000 véhicules de tourisme en 2018, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017. En mai 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la

téléphonie mobile. Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, dont l'APS avait obtenu une copie, précise les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre principaux constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'Investissement (CNI).

A cet effet, le document indique que le montant alloué à la SPA Renault-Algérie Production (RAP), pour cette année, est de 660 millions de dollars, dont 50% sont destinés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³.

Concernant les modèles validés de ce concessionnaire franco-algérien, la correspondance cite la Renault symbol, la Clio 4 et la Dacia Sandero stepway.

LE PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES: Capitalisation d'une expérience de plus de 30 ans

Le projet de loi sur les hydrocarbures prend en considération le retour d'expérience de plus de 30 années qui résulte de l'application des régimes juridiques actuel et antérieur, a affirmé jeudi le ministère de l'Énergie dans une note.

Selon la même source, les principes directeurs du projet de loi portent sur «la clarification des rôles respectifs du ministre de l'Énergie et des agences ALNAFT (Agence nationale de valorisation des Ressources en Hydrocarbures) et ARH (Agence de Régulation des Hydrocarbures)», ainsi que sur le «renforcement du rôle de l'entreprise nationale en tant qu'acteur économique national au service du développement du pays».

Ces principes directeurs comprennent aussi le «maintien de la règle 51/49% (régissant l'investissement étranger en Algérie) et diversification des formes contractuelles» et «la réaffirmation du monopole de l'entreprise nationale sur l'activité de transport par canalisation».

(Lire l'intégral de la note sur www.aps.dz).

Concernant les aspects institutionnels, l'organisation adoptée par la loi n° 05-07 est reconduite dans le cadre du projet de loi, avec cependant «des aménagements pour donner plus de clarté aux rôles respectifs du ministre en charge des hydrocarbures, des agences et de Sonatrach».

Ces aspects s'articulent principalement, selon le communiqué, autour des axes ayant trait à la «distinction nette des rôles du ministre en charge des hydrocarbures et des agences ALNAFT et ARH», «l'affirmation expresse de l'indépendance des agences ALNAFT et ARH, à travers leurs statuts et leurs modes d'organisation et de fonctionnement», «la limitation et allègement des sollicitations et des recours aux approbations du ministre en charge des hydrocarbures», ainsi que le «renforcement du rôle économique et opérationnel de Sonatrach».

Selon la même source, pour les formes d'exercice des activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures et afin de la prémunir des aléas contractuels, particulièrement contentieux, qui pourraient surgir lors de l'exécution des contrats de recherche et /ou d'exploitation des hydrocarbures, ALNAFT «ne sera pas partie aux contrats de recherche et/ d'exploitation».

Elle octroiera désormais le droit d'exercer les activités de recherche et/ou d'exploitation, au moyen de deux actes unilatéraux, à Sonatrach, seule, ou à cette dernière et à son ou ses partenaires, selon le cas, alors que lorsqu'il s'agit de Sonatrach, seule, l'acte unilatéral prend la forme d'une concession amont qui lui est exclusivement attribuée.

Quand il s'agit de Sonatrach avec ses partenaires, l'acte unilatéral prend la forme d'un acte d'attribution, auquel sera adossé un contrat d'hydrocarbures conclu entre Sonatrach et ses partenaires, selon l'une des formes de contrats suivantes : «le contrat de participation», «le contrat de partage de production» et «le contrat de services à risque».

En faveur d'une simplification des procédures

Le choix des partenaires de Sonatrach s'effectue, principalement, par appel d'offres ou, exceptionnellement, à l'issue d'une négociation directe.

La durée d'un contrat d'hydrocarbures, incluant une période de recherche et d'exploitation, est de 30 années, celle-ci pouvant être prorogée d'une durée maximale de 10



années. Pour le transport par canalisation, le caractère stratégique de cette activité requiert que son exercice soit confié uniquement à l'entreprise nationale, Sonatrach, ou à l'une des filiales, qu'elle détient entièrement.

L'utilisation du réseau de transport par canalisation par des tiers sera, cependant, garantie par la nouvelle loi, sur la base du principe, déjà consacré par la loi en vigueur, de la liberté d'accès des tiers au réseau, moyennant le paiement d'un tarif non discriminatoire, dans la limite, bien entendu, des capacités disponibles.

La fiscalité applicable à l'activité de transport par canalisation est celle du droit commun.

Concernant les autres activités aval, le principe général posé par le projet de loi est que les activités de raffinage et de transformation, de stockage et de distribution des produits pétroliers sont soumises au droit commun, exception faite de certaines dispositions spécifiques qu'il introduit notamment en matière de HSE. Ainsi, les activités de raffinage et de transformation peuvent être exercées par Sonatrach, seule ou en association avec toute personne algérienne et/ou toute personne morale de droit étranger, le taux de participation minimum de la partie algérienne, incluant la participation de l'entreprise nationale, est fixé conformément à la législation en vigueur.

Quant aux activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, elles peuvent être exercées par toute personne algérienne seule ou en association avec toute personne morale de droit étranger.

L'utilisation des infrastructures de stockage des produits pétroliers sera garantie par la nouvelle loi sur la base du principe du libre accès pour des tiers, moyennant le paiement d'un tarif non discriminatoire.

Comme cela a déjà été évoqué plus haut, en plus de la préoccupation relative à la stabilité de l'environnement des affaires, l'examen de l'état des lieux et l'analyse du benchmark ont révélé la nécessité d'accroître l'attractivité fiscale par un allègement de la fiscalité, une simplification du système fiscal, en termes de nombre d'impôts et de taxes exigées et la façon de les déterminer.

Le nouveau système fiscal est basé principalement sur quatre (04) impôts et taxes.

Il s'agit de la taxe superficielle, la redevance, l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH) et l'impôt sur le résultat. Au titre des dispositions tran-

sitoires consacrant le caractère non rétroactif des lois, il est important de préciser que les recettes fiscales pétrolières générées par la production actuelle, en application du régime en vigueur, seront maintenues.

Pour le marché national, la satisfaction de ses besoins en hydrocarbures constitue une priorité et son approvisionnement est assuré par l'entreprise nationale.

L'Etat veille à l'affectation des hydrocarbures produits pour satisfaire en priorité les besoins du marché national.

Le projet de loi a introduit, pour la première fois, une prescription, selon laquelle, chaque contrat d'hydrocarbures doit inclure des dispositions qui accordent une préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et de services produits en Algérie, sous réserve de leur compétitivité.

De même, les parties à un contrat d'hydrocarbures, ainsi que leurs sous-traitants devront recourir en priorité au personnel algérien pour les besoins des opérations amont.

A cette fin, elles prendront en charge, au début de ces opérations, la formation de personnels algériens.

Le projet de loi accorde, également, une grande importance aux aspects HSE puisqu'il leur réserve un titre (V) et leur consacre des dispositions complémentaires qui visent à renforcer les aspects liés à la prévention et à la gestion des risques sur la santé, la sécurité des personnes, des biens et des installations, ainsi qu'à la protection de l'environnement, pour toutes les activités de la chaîne des hydrocarbures, et cela, dans le respect des principes qui s'attachent au développement durable.

Le projet de loi met en place, notamment, un régime d'autorisation d'exploitation spécifique aux installations des activités d'hydrocarbures comprenant les outils d'aide à la décision, matérialisés par les études d'impact sur l'environnement, les études de dangers, ainsi que les procédures de consultations des parties prenantes au niveau central et local.

Il vise également, à simplifier les procédures et à optimiser les délais d'examen et d'octroi des différentes autorisations requises dans le domaine du HSE, tout en renforçant le contrôle durant tout le cycle de vie des installations.

Ainsi, ARH est désignée comme seule autorité de coordination avec les autres institutions et administrations dans le domaine HSE.

INDUSTRIE MILITAIRE: «AMS-MB Spa» expose à Bouira ses véhicules utilitaires produits en Algérie

La direction des industries militaires au ministère de la Défense nationale (MDN) et la Société Algerian Motors Services Mercedes-Benz (AMS-MB Spa) ont exposé jeudi à Bouira les différents modèles des véhicules utilitaires devant prendre part au huitième salon international «Hassi Messaoud Expo 2019», a-t-on constaté. Lors d'une halte marquée par le convoi de la AMS-MB Spa à la station Naftal de Bechloul (Est de Bouira), six véhicules utilitaires et de poids lourds de marque Mercedes-Benz produits en Algérie, et qui seront présentés lors de la 8ème édition du Salon international «Hassi Messaoud Expo 2019», dédiée aux fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers, qui se tiendra du 22 au 24 octobre courant, selon les organisateurs.

La caravane de ces véhicules a été lancée jeudi matin depuis Rouiba (Alger) à destination de Hassi Messaoud.

Le convoi marquera d'autres haltes à Sétif, Batna, Touggourt et Ourgla, selon les détails recueillis auprès des organisateurs.

Le convoi est composé de six véhicules, dont de nouveaux camions de marque «ACTROS» et «ZETROS», ainsi que de petits camions de marque «ACCELO», fabriqués en Algérie, outre des véhicules de marque «SPRINTER», ont précisé les mêmes sources à la presse

MICRO-CRÉDIT: Financement de plus de 30.000 activités en 2020

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a indiqué, jeudi à Alger, que l'Agence nationale de Gestion du micro-crédit (ANGEM) envisage le financement et l'accompagnement de 30.330 micro-activités en 2020.

L'ANGEM «envisage de financer et d'accompagner 30.330 micro-activités en 2020 en accordant la priorité aux projets réussis bénéfiques au citoyen, a déclaré Mme.

Eddalia lors de la clôture du Salon national de la micro-activité, en compagnie de nombre de ministres.

Elle a fait savoir, dans ce sens que «l'ensemble des crédits octroyés par l'ANGEM, depuis sa création jusqu'à août 2019, avoisine les 900.000, dont 563.751 au profit des femmes, soit 63%, pour un montant global de 58 milliards Da», ajoutant que les projets financés ont permis la création de «1,3 million de postes d'emploi tous secteurs d'activité confondus».

Par ailleurs, la ministre a rappelé le lancement des inscriptions et suivi des demandes de micro-crédits sur le portail destiné aux porteurs de projets et aux personnes souhaitant bénéficier de micro-crédits, expliquant que cette opération permettrait aux concernés de «suivre, par eux-mêmes, leurs dossiers sans avoir à se déplacer aux sièges de l'ANGEM».

A ce propos, Mme. Eddalia a invité les responsables de l'ANGEM à «veiller au respect minutieux de cette procédure, visant à renforcer l'accompagnement et le suivi automatique des micro-crédits».

En marge de la clôture du salon, un accord de partenariat a été signé entre l'ANGEM et le Conservatoire national de formations en environnement (CNFE), par les ministres de la Solidarité nationale et de l'Environnement, Mmes.

Ghania Eddalia et Fatima Zohra Zerouati. Cet accord a pour but de renforcer la coopération et la coordination entre les deux parties en vue d'encourager les jeunes à créer des activités dans les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables.

Par ailleurs, plusieurs exposants ont été honorés au terme de ce Salon qui a enregistré la participation de 140 bénéficiaires de micro-crédits, issus de plusieurs wilayas du pays.

CONSTANTINE: Réparation de 500 fuites de gaz signalées à la cité 2.150 logements à Ali Mendjeli

Pas moins de 500 fuites de gaz, signalées en fin de septembre dernier, à la cité des 2.150 logements, située à l'extension Ouest de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), ont été réparées, a-t-on appris jeudi de la responsable de l'information de la direction de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine (Groupe Sonelgaz).

« Cette opération a été effectuée par les services techniques de la commune d'El Khroub relevant de la concession de l'électricité et du gaz et l'entreprise réalisatrice de la cité 2150 logements », a indiqué à l'APS, Mme Ouahiba Takhrast, détaillant que ces fuites de gaz émanaient des installations de gaz intérieures de plusieurs appartements de cette cité AADL, récemment livrée.

La société réalisatrice de la cité avait procédé à la réparation des fuites de gaz signalées à l'intérieur de ces logements alors les équipes techniques de Sonelgaz se sont chargées de la vérification des conduites de gaz extérieures et le remplacement des détendeurs défectueux dans certains compteurs de gaz, a déclaré la même responsable.

Les équipes de maintenance de la concession est actuellement à pied d'œuvre pour rétablir l'approvisionnement en gaz naturel des logements de cette nouvelle cité, a assuré Mme Takhrast ajoutant que la concession de l'électricité et du gaz de Constantine veille à parachever cette opération « dans les plus brefs délais ».

Des fuites de gaz signalées en fin de septembre dernier dans plusieurs foyers de la cité des 2150 logements ont contraint la concession de l'électricité et du gaz de Constantine à procéder au retrait des compteurs de gaz de l'ensemble des foyers de cette cité pour vérification des installations de gaz à l'intérieur et l'extérieur des habitations, rappelle-t-on.

GHARDAIA: 1.580 foyers raccordés au réseau du gaz naturel

Quelque 1.580 foyers situés dans la nouvelle zone urbaine de Bouhraoua, dans la périphérie de Ghardaia, ont été raccordés jeudi au réseau de gaz naturel.

L'opération de mise sous gaz naturel dans cette zone, qui a été effectuée en présence des autorités locales à l'occasion de la commémoration du 58ème anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, a nécessité la réalisation d'un réseau de transport de plus de 15 km, d'un poste de distribution publique de gaz naturel d'une capacité de 20.000 M³/heure et d'un réseau de distribution de 57 km sur des terrains accidentés.

Le projet de raccordement de cette nouvelle zone d'habitat, qui constitue l'extension naturelle du tissu urbain de Ghardaia, a nécessité un investissement public de plus 780 millions DA, selon sa fiche technique.

Le raccordement de cette nouvelle zone urbaine en extension à la sortie nord de la commune de Ghardaia au réseau de gaz naturel a été accueilli avec une très grande « satisfaction » et des youyous lancés par les femmes visiblement soulagées des difficultés d'approvisionnement en gaz butane, a-t-on constaté.

Entre 1976, année de l'installation du réseau de gaz naturel à Ghardaia, et 1984, seuls 7.500 foyers situés dans les communes de Ghardaia et Bounoura étaient raccordés au réseau de gaz naturel, soit un taux de pénétration de 20%, selon les statistiques de la wilaya.

En 2019, le taux de raccordement est passé à 78% avec plus de 83.059 abonnés répartis sur les 13 communes de la wilaya, y compris les zones rurales. La wilaya de Ghardaia dispose d'un réseau de distribution de gaz estimé à plus de 1.733 km linéaires et 16 postes de distribution de gaz naturel. Elle totalise aussi 138.918 abonnés au réseau électrique et dispose de 5.938 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3.068 postes transformateurs, selon les statistiques de cette entreprise arrêtée en mai 2019.

Ce qui donne lieu à un taux d'électrification de 98,76% et un taux de pénétration de Gaz naturel de 75,66%.

P/APC D'EL-MADANIA: 75 familles de Diar El-Mahçoul prochainement relogées

La présidente de l'Assemblée populaire communale (P/APC) d'El-Madania, Habiba Ben Salem, a annoncé jeudi, le relogement prochain de 75 familles vivant dans des appartements exigus composés d'une seule pièce à Diar El-Mahçoul.

En marge d'une cérémonie organisée en l'honneur des meilleurs élèves, à l'occasion du 58ème anniversaire des événements du 17 octobre 1961, Mme Ben Salem a indiqué que « 75 familles vivant dans des appartements exigus composés d'une seule pièce à Diar El-Mahçoul seront relogées dans les tout prochains jours », sans préciser de date.

L'opération qui sera supervisée par les services de la wilaya d'Alger s'inscrit dans le cadre du programme de relogement qui a attribué à la commune d'El-Madania 80 logements pour alléger les souffrances des familles vivant à l'étroit, a expliqué l'intervenante, estimant que les habitants de Diar El-Mahçoul qui attendent depuis longtemps leur relogement « sont prioritaires ».

La responsable a fait savoir que les enquêtes relevant des services de la commune continuaient à superviser « des enquêtes et les constations sur le terrain » et que, par conséquent, la liste des bénéficiaires n'était pas encore arrêtée de manière définitive, écartant toutefois les noms exclus par le système de tri de la wilaya.

Mme Ben Salem a, en outre,



affirmé que sa commune avait besoin de quotas de logements supplémentaires pour prendre en charge les familles qui vivent encore à l'étroit, sur les terrasses et dans les caves d'immeubles et dans des bidonvilles.

Quant au sort des logements amenés à être vacants, la P/APC d'El-Madania a rappelé que Diar El-Mahçoul renfermait la mémoire d'un des quartiers les plus importants de

la capitale, ancien fief de la Révolution algérienne, ajoutant que si les habitations qu'il abrite « ne sont pas classées en zone rouge », il n'en demeure pas moins qu'elles ont subi, au fil des ans, une grande pression démographique.

La cité Diar El-Mahçoul a été construite en 1954 sur les hauteurs d'Alger par l'architecte Fernand Pouillon.

MILA: Raccordement au réseau du gaz naturel de plus de 100 foyers dans la commune de Teleghma

Un total de 100 foyers dans la mechta de Dakhla Beloum relevant de la commune de Teleghma (Sud de Mila), a été raccordé jeudi au réseau du gaz naturel.

Organisée à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire de la journée nationale de l'immigration, l'opération d'alimentation en cette énergie de ces habitations a nécessité la mobilisation de plus de 11 millions DA, selon des explications données par le directeur de l'énergie, Mohaned- Cherif Berahem

. Le projet de raccordement de ce groupement d'habitation en gaz naturel a porté sur la création d'un réseau de transport de 9 km durant dans un délai de 80 jours, a souligné le même responsable.

L'opération a été financée dans le cadre du budget communal, affecté au bénéfice de cette collectivité locale, a-t-on encore noté. Les travaux de raccordement en cette énergie de six (6) mechtas relevant de la même localité, seront entamés prochainement, a

ajouté la même source qui a affirmé que cette action vise l'amélioration du cadre de vie des habitants des groupements d'habitation secondaires de la localité de Teleghma et l'augmentation du taux de couverture en cette énergie dans la wilaya, a mobilisé un montant financier estimé à 40 millions DA.

Une enveloppe financière de 3,38 milliards DA dont 2,6 milliards DA a été réservée pour la réalisation de 53 actions de raccordement en gaz naturel et le

reste consacré pour la concrétisation de 25 autres liées à l'alimentation au réseau électrique dans le cadre de la caisse de la solidarité et de la garantie des collectivités locales, a rappelé le directeur de l'énergie.

Dans la wilaya de Mila, le programme de célébration de cette journée a également englobé le raccordement au réseau d'eau potable (AEP) de plusieurs mechtas implantées dans la même commune, a-t-on signalé.

ADRAR: La création et l'accompagnement d'associations et de coopératives aquacoles recommandés

Les participants aux festivités commémoratives à Adrar de la journée mondiale de l'alimentation, axées sur l'élevage aquacole, ont plaidé jeudi pour la création d'associations et de coopératives spécialisées dans la filière aquacole et leur accompagnement. Ils ont également appelé à l'encouragement et la formation des agriculteurs dans la pisciculture intégrée à l'agriculture, eu égard à ses divers bienfaits nutritifs et environnementaux.

Le montage d'entités de production des aliments de poisson de qualité, à travers le soutien de l'investissement, la mise à la disposition des techniciens des moyens nécessaires pour accompagner les agriculteurs et les aquaculteurs et l'encouragement des jeunes à investir dans ce segment économique prometteur, ont été aussi pronés. La valorisation du partenariat avec les pays voisins ayant obtenu des

résultats probants dans l'élevage aquacole et la création d'un système de commercialisation des produits, ont été également soulignées par les participants. Ces derniers ont, par ailleurs, préconisé l'organisation d'une caravane de sensibilisation en direction des jeunes, devant sillonner les wilayas du pays pour vulgariser l'importance et l'avenir de l'aquaculture intégrée à l'agriculture et encourager la femme rurale à s'impliquer dans cette activité.

Les représentants des dispositifs de soutien à l'emploi ont, pour leur part, suggéré la création d'une direction de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya d'Adrar, en vue de faciliter les procédures administratives liées au financement des projets de promoteurs désirant investir dans la filière. Les représentants d'associations ont sollicité l'ouverture d'une école ou d'un institut de formation au

niveau de la wilaya, en vue d'améliorer les connaissances techniques dans le domaine de l'aquaculture, ainsi que la modernisation de cette activité par l'établissement de cartes professionnelles biométriques pour les opérateurs, susceptibles de servir de base de données à même de faciliter l'accompagnement des professionnels.

La seconde journée de cette manifestation a donné lieu jeudi à l'organisation, en présence du directeur de la pêche et de l'aquaculture, de visites de certaines exploitations agricoles et de l'atelier relevant de l'administration pénitentiaire, pour s'enquérir de la situation des activités d'intégration de la pisciculture dans l'agriculture (au niveau des bassins d'irrigation) et de prendre connaissance des méthodes d'élevage, d'écllosion et d'engraissement des poissons.

WILAYA D'ALGER:

Une homme tué dans un accident de la route à proximité de la Promenade des Sablettes

Un homme a trouvé la mort jeudi matin après avoir été percuté par une voiture alors qu'il traversait l'autoroute à proximité de la Promenade des Sablettes (Alger), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Un accident de la route mortel est survenu jeudi vers 08h00 non loin de la Promenade des Sablettes, a déclaré à l'APS le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, précisant qu'un homme de 54 ans est mort sur place après avoir été percuté par une voiture alors qu'il traversait l'autoroute.

Les éléments de la Protection civile de l'Unité secondaire de Mohamed-Belouizdad, qui se sont immédiatement rendus sur le lieu de l'accident en mobilisant une ambulance et un camion de pompiers, ont transporté le corps de la victime vers la morgue d'El-Alia, a ajouté la même source.

Le lieutenant Benkhalfallah a tenu une nouvelle fois à appeler les citoyens, aussi bien les automobilistes que les piétons, au nécessaire respect du code de la route pour éviter de tels accidents tragiques.



AIN TÉMOUCHENT:

Mise en échec de deux tentatives de migration clandestine et 18 candidats arrêtés (gardes-côtes)

Les unités des garde-côtes du groupement territorial de Béni Saf (Ain Témouchent) ont mis en échec, jeudi, deux tentatives de migration clandestine et arrêté 18 personnes dans deux opérations distinctes, au large de la mer à Bouzadjar, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

La première opération a permis d'intercepter à quelque miles au

nord de la côte de Bouzadjar, un zodiac à bord duquel se trouvaient 11 émigrés clandestins dont une femme enceinte et son époux, a indiqué la même source.

Non loin de cette zone maritime, une seconde tentative de migration de 7 jeunes, à bord d'une embarcation à destination des côtes espagnoles a été déjouée. Les sept candidats ont été arrêtés puis achemi-

nés vers la plage pour achever les procédures légales en vigueur.

La majorité des personnes arrêtées sont originaires des wilayas d'Oran Mostaganem et Ain Témouchent.

Les services compétents de la sûreté ont ouvert une enquête sur les circonstances de ces deux tentatives avant d'être déferés devant la justice.

BLIDA:

Rétablissement de l'alimentation en eau potable à Larbaà (ADE)

L'alimentation en eau potable (AEP) a été rétablie, jeudi, au niveau d'un nombre de quartiers de la commune de Larbaà, à l'Est de Blida, ayant enregistré, deux jours durant, une perturbation en la matière, suite à une panne ayant affecté la station de pompage «Baouni», a indiqué un communiqué rendu public par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon le document «l'alimentation en eau potable a été rétablie, selon le programme fixé, suite à la réparation de la panne ayant affecté



tée la station de pompage Baouni, à l'origine d'une perturbation dans la distribution de l'eau potable, les 15 et 16 du mois en cours, au niveau des quartiers du centre ville de Larbaà, du 11 décembre, du 8 mai 1945, des 1270 logements, et Cherif Youcef». «Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mis en œuvre pour la réparation de cette panne «fortuite» et le rétablissement de la situation dans les plus brefs délais», est-il souligné, par ailleurs, dans le même communiqué.

TIZI-OUZOU:

Les travailleurs de l'ADE exigent «l'ouverture de voies de dialogue»

Les travailleurs de l'Algérienne des eaux (ADE) de Tizi-Ouzou ont exigé jeudi, lors d'un rassemblement devant le siège de la wilaya, «l'ouverture de voies de dialogue» par leur tutelle pour une prise en charge de leurs revendications, a-t-on constaté.

En arrêt de travail depuis neuf jours avec la garantie d'un service minimum assurant l'alimentation de la population en eau potable, les travailleurs, dont la revendication principale est «la révision et reconstruction de la grille des salaires», ont organisé ce rassemblement pour «alerter les autorités locales sur la gravité de la situation», ont-ils affirmé. «Nous exi-

geons l'ouverture de voies de dialogue par la tutelle pour le règlement des revendications soulevées, mais, si d'ici le 24 de ce mois, il n'y a aucune nouveauté, ni aucun signe de volonté d'ouverture, nous recourrons à un débrayage total en abandonnant même le service minimum» a déclaré à l'APS, Soufiane Berchiche, membre du syndicat de cette entreprise.

Une délégation de représentants de ces travailleurs a été reçue par le chef de l'exécutif local, Mahmoud Djamaa. Lors de cette rencontre, le wali «a été très réceptif et conscient de la gravité de la situation et s'est engagé à transmettre nos doléances au Premier ministre et

de saisir la direction générale de l'ADE», a rapporté la même. Les 1.800 travailleurs de l'unité ADE de Tizi-Ouzou qui ont observé un arrêt de travail cyclique de deux jours pendant 15 jours depuis le mois de septembre dernier, ont entamé un arrêt de travail illimité depuis mercredi passé avec l'assurance d'un service minimum.

M. Berchiche a rappelé, à l'occasion, qu'un accord de principe sur cette question a été signé avec leur direction générale le 23 juin dernier, mais depuis lors «rien n'a été fait». Et de son côté, la direction locale de l'ADE, a indiqué que «la révision de la grille des salaires ne relève pas de ses prérogatives».

TIZI-OUZOU:

Décès de 2 personnes, d'une chute et un accident de train

Une personne a perdu la vie vendredi, suite à une chute d'un palier ouvert d'une cage d'escaliers du 3ème étage d'une bâtisse au lieu dit Laazib Ahmed, dans la commune de Tizi Ouzou, rapporte un communiqué de la protection civile.

La victime, de sexe masculin et âgée de 61 ans, morte sur le coup, a été évacuée vers le CHU Tizi Ouzou.

La même source indique, également, que ses services sont intervenus jeudi dans la soirée, pour l'évacuation du corps d'une personne percutée par un train au lieu dit Ferraoun, dans la commune de Tadmaït à l'ouest de Tizi-Ouzou.

Le drame est survenu vers 21h et le corps de la victime, de sexe masculin et âgé de 25 ans, a été évacuée vers la morgue du CHU Tizi Ouzou.

M'SILA:

Saisie de 200 quintaux de blé tendre destinés à la contrebande

Une quantité de 200 quintaux de blé tendre destinée à la contrebande a été saisie à M'sila par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, ont annoncé vendredi les services de ce corps constitué.

Lors d'un point de contrôle routier, les éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté au cours de cette semaine deux semi-remorques en provenance de centre du pays transportant cette quantité de blé tendre à destination de la région Sud du pays, a-t-on précisé, détaillant que les conducteurs des deux camions ne possédaient aucune pièce justifiant le transport de cette marchandise.

La quantité de blé saisie a été acheminée vers la coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS) de M'sila, ont expliqué les mêmes services qui ont rappelé que d'autres opérations de saisie de blé tendre destiné à la contrebande ont été effectuées au cours de cette année dans la capitale du Hodna et qui se sont soldées par la saisie de 1000 quintaux.

Selon les enquêteurs de la Gendarmerie nationale, les contrebandiers vendent le quintal de blé tendre détourné pour constituer un aliment du bétail à 4.000 DA, alors qu'habituellement le quintal de la même céréale est cédé à 2.000 DA pour sa transformation en farine ou en semoule.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 9 morts et 24 blessés en 24 heures



Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et vingt-quatre (24) autres ont été blessées dans 08 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi jeudi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel Abbès avec 03 personnes décédées et 14 autres blessés dans deux accidents de la circulation, précise la source. Durant la même période, les secours de la protection civile de la wilaya de Laghouat sont intervenues pour le repêchage d'une (01) personne décédée emportée par les eaux d'oued en crue, au lieu-dit zone El Rehi dans commune et daïra d'El Ghicha. Les unités de la protection civile de la wilaya d'Alger, de leur côté, procédé à l'extinction de 02 incendies urbains, l'un dans le marché couvert de la commune de Bir Khadem, et l'autre dans un magasin de vente de produits cosmétiques dans la commune de Gué de Constantine, ajoute le communiqué.

LIBYE: 98 migrants clandestins sauvés au large de la côte ouest du pays



La Marine libyenne a pu secourir jeudi 98 migrants illégaux de différentes nationalités africaines au large de la côte ouest du pays.

Une patrouille des garde-côtes a sauvé ces migrants clandestins, y compris des femmes et des enfants, à bord d'un canot pneumatique dont le moteur est tombé en panne en mer, a annoncé le bureau d'informations de la Marine dans un communiqué.

Les migrants secourus ont été conduits dans un centre d'accueil de la capitale Tripoli pour une assistance humanitaire et médicale, indique le communiqué.

Selon la marine libyenne, elle a sauvé près de 7.000 migrants illégaux depuis le début de l'année. Des milliers de migrants clandestins, principalement des Africains, choisissent de traverser la mer Méditerranée vers l'Europe depuis la Libye, qui est plongé dans le chaos et l'insécurité depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

RD CONGO: Crash d'un avion affrété par l'armée: 3 corps retrouvés

Trois corps ont été retrouvés sur le lieu du crash d'un avion qui assurait la logistique de la présidence de la République démocratique du Congo, indique t-on mercredi auprès de la Mission de l'ONU (Monusco).

«Trois corps ont été déterrés mardi sur le lieu du crash et rapatriés à Kananga (centre) par un hélicoptère de la Monusco.

Ils sont gardés à la morgue de la Monusco à Kananga et seront remis aux autorités congolaises», avait déclaré en début de journée Florence Marchal, porte-parole de la Monusco.

«Ces trois corps n'ont pas été formellement identifiés, parce que la Monusco intervient dans le cadre strict d'une opération de secours.

Elle n'est pas mandatée pour enquêter». Les opérations de secours menées par la Monusco «sont terminées.

Mais des hélicoptères sont encore positionnés à Kananga pour transporter des officiels congolais vers le lieu de l'accident pendant quelques jours», a indiqué Mme Marchal dans la soirée. L'Antonov accidenté avait quitté Beni (province du Nord-Kivu, est) jeudi pour Kinshasa et avait perdu tout contact avec le contrôle aérien 59 minutes après son décollage. L'avion opéré par l'armée assurait la logistique d'un déplacement du président congolais Félix Tshisekedi.

Huit personnes avaient pris place à bord de cet avion-cargo, dont deux Russes, selon l'ambassade de Russie en RDC.

«Les recherches pourront prendre plusieurs jours. L'accès au site de l'accident est très difficile, puisqu'il faut acheminer des engins lourds pour déterrer la carcasse afin de retrouver d'autres corps», a déclaré un membre de la cellule de crise mise en place par les autorités congolaises. «Les mauvaises conditions météorologiques» seraient à l'origine de l'accident, selon la cellule de crise.

Le ministre congolais de la Défense, Aimé Ngyo Mukena, s'est rendu mercredi dans le territoire de Kole (Sankuru, centre) où l'épave a été retrouvée, «afin de superviser les recherches», a indiqué son cabinet.

BRÉSIL: 5 corps retrouvés après l'effondrement d'un immeuble

L'effondrement d'un immeuble de sept étages survenu mardi à Fortaleza, dans le nord-est du Brésil, a fait au moins cinq morts, d'après un nouveau bilan des pompiers, qui recherchaient toujours jeudi cinq personnes portées disparues.

Le commandant des pompiers Eduardo Holanda a confirmé la découverte du corps d'une femme de 31 ans et a déclaré qu'il y avait toujours de l'espoir de retrouver les cinq disparus vivants.

«Nous avons déjà effectué de nombreuses opérations de sauvetage au cours desquelles des personnes ont été sauvées vivantes après 48 heures.

Nous travaillons avec cet objectif», a-t-il insisté. On estime que 19 personnes se trouvaient dans le bâtiment Andrea, situé dans un quartier de la classe moyenne supérieure lorsque l'infrastructure s'est effondrée. Après l'effondrement du bâtiment mardi matin, les pompiers ont sorti neuf survivants des décombres.

Les autorités ont pour l'heure confirmé l'identité de quatre des cinq victimes: outre la jeune femme de 31 ans, deux hommes de 30 et 60 ans, ainsi qu'une dame âgée de 81 ans ont été identifiés.

L'identité d'une autre victime, dont le corps a été extrait des gravats mercredi, n'a en revanche toujours



par été révélée. Peu après l'effondrement, des images impressionnantes de la télévision locale montraient des amas de débris de ciment de couleur ocre, sous un épais nuage de poussière. Les causes de l'effondrement n'ont toujours pas été établies, mais

les médias locaux font état de problèmes de vétusté rapportés par des habitants.

La mairie de Fortaleza a révélé mercredi que l'immeuble avait été bâti de façon illégale, sans permis de construire.

VIETNAM: 4 morts dans des inondations au centre du pays

Quatre personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées dans des inondations soudaines et des foudres qui touchent la province de Nghe An dans le centre du Vietnam depuis mercredi.

Un homme est décédé après avoir été frappé par la foudre, tandis que trois autres ont été emportés par les inondations. Un groupe d'élevés ont également été blessés après avoir été frappés par la foudre sur le chemin de l'école.

Plusieurs routes à Vinh, la capitale de Nghe An, ont été inondées sous 1 m d'eau. La ville a reçu des précipitations de 359 mm en moins de deux jours. Les fortes pluies ont également inondé et endommagé plus de 5.250 maisons et plus de 2.800 ha de riz, selon les autorités locales. La pro-

vince de Nghe An a également enregistré 14 glissements de terrain dans les montagnes et le long de la route nationale 15. Les provinces voisines de Ha Tinh, Binh Dinh, Phu Yen et Quang Binh ont également subi des pluies torrentielles dues à une vague de froid.

Le Centre national de prévision hydrométéorologique a annoncé que les fortes pluies dans le centre du Vietnam se poursuivraient jusqu'à samedi.

Les catastrophes naturelles, principalement les inondations, les tempêtes et les glissements de terrain, ont fait 181 morts et 37 portés disparus l'année dernière.

Elles ont également causé des pertes de 858 millions de dollars.

ETATS-UNIS: La femme de l'acteur Ron Ely, qui a joué «Tarzan», tuée par son fils

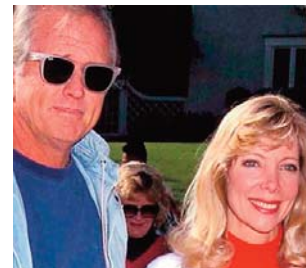
La femme de l'acteur américain Ron Ely, connu pour avoir notamment campé «Tarzan» dans les années 1960, a été poignardée à mort par le fils du couple qui a ensuite été abattu par les forces de l'ordre dans leur maison californienne, selon la police mercredi.

Des agents de la police de Santa Barbara se sont rendus mardi soir dans la luxueuse demeure de la famille Ely après un appel d'urgence relatif à une dispute familiale.

Ils y ont découvert le corps sans vie de Valerie Lundeon Ely, 62 ans, présentant «de multiples blessures par arme blanche». Le suspect, Cameron Ely, 30 ans, le fils de la victime, a été

abattu juste après par les policiers. «Les agents ont fouillé la résidence et ses alentours pour trouver Cameron Ely», a indiqué le bureau du shérif local. «Le suspect a été localisé à l'extérieur de la maison, il représentait un danger et en réponse les quatre agents ont tiré sur le suspect avec leurs armes de service, le blessant mortellement».

Ron Ely, aujourd'hui âgé de 81 ans a été conduit à l'hôpital par précaution, selon la police, mais en est sorti peu après. Le comédien au physique imposant (il mesure 1,93 m) a interprété «Tarzan» dans la série hollywoodienne des années 1960. Il est aussi apparu dans de multiples séries et dans une



dizaine de films. Avec son épouse, une ancienne reine de beauté, ils avaient trois enfants.

PHILIPPINES: Au moins 5 morts et des dizaines de blessés dans le tremblement de terre aux Philippines

Au moins 5 personnes sont mortes et des dizaines d'autres ont été blessées dans le tremblement de terre d'une magnitude de 6,4 qui a secoué mercredi soir l'île de Mindanao dans le sud des Philippines, selon un bilan fourni jeudi par les autorités locales. Des dizaines de maisons ont été détruites par le puissant séisme qui s'est produit vers 19H30 locales (11h37 GMT), selon la même source. Parmi les victimes, trois personnes ont été tuées par des glissements de terrain et une autre a péri sous les débris d'un mur

qui s'est effondré. La cinquième victime est décédée d'une attaque cardiaque, selon le Conseil pour la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles. Plus de 300 répliques ont été enregistrées par les services locaux de sismologie depuis mercredi soir. Les Philippines sont situées sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où se rencontrent des plaques tectoniques sources de fréquente activité sismique et volcanique.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION: L'Algérie a adopté une stratégie alignée aux ODD

L'Algérie a réussi à adopter dans le domaine de la santé une stratégie au diapason des Objectifs de développement durable (ODD), a déclaré jeudi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

«La stratégie adoptée par l'Algérie dans le domaine de la santé repose sur des axes essentiels, en l'occurrence, la prise en charge de la santé de la femme et de l'enfant, la réduction de la mortalité néonatale, la lutte contre les maladies transmissibles, la réduction de la mortalité due aux maladies chroniques et enfin l'amélioration de la santé mentale», a indiqué le ministre de la Santé dans son allocution lors d'une cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'alimentation à Alger et qui coïncide avec le 16 octobre de chaque année, ayant pour slogan «Une alimentation saine pour un monde faim zéro».

En présence du ministre de l'Agriculture, Chérif Omari et du représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, M.

Miraoui a relevé que depuis la ratification par l'Algérie du programme de développement durable et que dans le cadre du renforcement des huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dont la l'éradication de la pauvreté, le promotion de la santé et de l'enseignement et l'égalité des sexes, les différents programmes nationaux de la santé adoptés par la ministère de tutelle se font à travers une nouvelle vision alignée à la démarche mondiale, d'autant plus que le troisième objectif du programme des Nations unies a été entièrement dédié à la santé.

«Dans cette optique, il semble évident que ces objectifs ne sauraient être concrétisés que par l'adoption de la vision qui a été incluse dans l'agenda 2030 promouvant la santé et qui repose également sur l'amélioration d'autres indicateurs en lien étroit avec le troisième objectif du développement durable, en l'occurrence, l'éradication de la pauvreté, sous toutes ses formes», a soutenu le ministre.

Rappelant à ce propos qu'il s'agissait du premier objectif du programme du développement durable, M.

Miraoui a indiqué que son fondement consistait en le renforcement de la sécurité alimentaire et de l'alimentation saine, la promo-



tion et la création d'une agriculture pérenne pour les récoltes de large consommation.

Soulignant que son secteur était en charge de la santé publique et qu'il était, de ce fait, tenu de concrétiser l'approche globale multisectorielle indispensables à la concrétisation des ODD, le ministre a relevé qu'«une étape importante a été franchie avec les différents partenaires de tous les secteurs concernés».

Mise en place d'un plan d'action pour promouvoir l'alimentation saine et l'activité physique

Le même responsable a estimé que la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation constituait une opportunité pour écouter tous les propos des partenaires en vue de mettre en place des stratégies adaptées aux mutations survenues dans la société algérienne concernant le style de vie et la situation épidémiologique, ajoutant que cette dernière consiste en «les maladies non transmissibles et les plus répandues, devenues désormais un lourd fardeau pour l'Etat et la société notamment en termes de dépenses nécessaires devant couvrir les complications de ces maladies dont le diabète, les cardiopathies, l'Alzheimer et certains types de cancer».

A ce propos, le ministre a fait savoir que ces maladies évoquées étaient appelées «les maladies du siècle» vu leur rapport direct avec

le style de vie prévalant, notamment la qualité d'alimentation et le manque d'exercice, ce qui a mené à la propagation des maladies non transmissibles, en tête desquelles l'obésité, devenue désormais «un véritable problème de santé publique».

Le ministre, a-t-il révélé, a adopté des stratégies et des programmes sanitaires pour la préservation du citoyen contre les maladies provoquées par une alimentation malsaine et l'inactivité, notamment le Plan stratégique national multisectoriel de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles 2015-2019.

Parmi les axes de ce plan, le ministre a cité, entre autres, la promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique en informant le citoyen sur la relation entre la santé et l'alimentation outre la détermination des bases saines de l'alimentation et la sensibilisation à l'importance de l'allaitement maternel ainsi que le rôle des enseignants dans l'ancrage des principes d'un style de vie sain et d'autres activités.

Par ailleurs, M. Miraoui a estimé que cette rencontre constituait une occasion pour aiguiller les stratégies nationales adoptées en fonction des mutations survenues dans la société algérienne, en focalisant sur l'impératif d'avoir de bons comportements en matière d'alimentation.

BOUMERDES: Relance du chantier de l'hôpital de 240 lits



Des procédures sont actuellement, en cours, en vue de la relance du chantier (à l'arrêt) de l'hôpital de 240 lits du chef lieu de la wilaya de Boumerdes, à travers la désignation d'une nouvelle entreprise nationale, à cet effet, a annoncé jeudi le wali.

«Nous avons dépassé le conflit juridique né entre l'entreprise étrangère, détentrice du projet et la Direction de la santé de la wilaya, en sa qualité de maître d'ouvrage, suite à l'arrêt des travaux de ce chantier», a indiqué à l'APS, Yahia Yahiatene, en marge d'une visite de travail à Si Mustapha, dans le cadre de la commémoration du 58ème anniversaire de la journée nationale de l'immigration (17 octobre 1960).

Ajoutant que la Direction des équipements publics a été chargée de la concrétisation du projet, à travers, entre autres, l'élaboration d'un cahier des charges et le lancement «dimanche dernier, d'un avis d'appel d'offres national pour la sélection d'une entreprise de réalisation, dans les plus brefs délais», a-t-il fait savoir.

Un appel a été lancé, à l'occasion, par le wali de Boumerdes en direction des entreprises nationales «jouissant des compétences et sérieux nécessaires, en vue de prendre part à cet appel d'offres».

A noter que le contrat de l'entreprise italienne, chargée initialement de ce projet, a été «résilié pour non respect des clauses du cahier des charges et le grand retard mis dans ses travaux de réalisation, en dépit des efforts consentis par les autorités de la wilaya pour répondre à toutes les doléances de cette entreprise, concernant, notamment la réévaluation du coût du projet et le versement de ses dus», a fait savoir le même responsable.

L'entreprise italienne en question a justifié son absence du chantier du projet par «l'impossibilité de poursuivre ses travaux au plan financier», en invoquant «une révision de son statut et une proposition de poursuite de ces travaux par une autre entreprise».

Un fait rejeté par les services concernés, car «en contradiction avec la loi relative aux marchés publics», est-il souligné.

«Plusieurs facteurs ont concouru au retard accusé par ce projet», selon un rapport sur le projet présenté dernièrement par l'APW, qui cite, notamment son inscription en 2006, au titre du quinquennal 2005-2009, pour une enveloppe de 1,3 milliard de DA, portée à près de 4 milliards suite à la réévaluation de son coût.

Actuellement, le taux d'avancement des travaux de réalisation de cet hôpital, qui s'étendra sur une surface de 5 ha du centre ville de Boumerdes, est de pas plus de 20%.

Cet établissement, qui sera construit sur 5 étages, renfermera plus d'une dizaine de blocs opératoires destinés aux interventions chirurgicales de toutes sortes dans des spécialités dites de pointe et non disponibles actuellement à Boumerdes, telles que la neurochirurgie et la cardiologie interventionnelle, en plus de salles médicales diverses.

Selon les objectifs qui lui ont été fixés, la concrétisation de ce projet est de nature à réduire considérablement la tension au niveau des trois établissements hospitaliers actuellement opérationnels dans la wilaya, tout en diminuant les déplacements pénibles et coûteux des malades de la région vers les hôpitaux d'Alger et de Tizi-Ouzou.

Durant cette visite à Si Mustapha, le wali a honoré un nombre de Moudjahidine de la région, avant de donner le coup d'envoi des travaux de bitumage d'un tronçon de 200 m de la route communale, et de la réalisation d'une aire de jeux au centre ville.

Le chef de l'exécutif local a, également, procédé à l'inauguration du stade communal, suite à une opération de réhabilitation. Des actions d'aménagements ont, aussi, été lancées à l'occasion, au village «Boudhar», parallèlement à la réalisation de conduites d'assainissement et d'une aire de jeux, outre des travaux d'aménagement à la cité «Michiri» et des réseaux d'assainissement à la cité de la ferme «Bej Bej».

SANTÉ: Nécessité de définir les missions des pharmaciens d'hôpitaux

La présidente de la Société algérienne de pharmacie hospitalière et oncologie (SAPHO), Mme Mansouria Nebchi, a mis en avant jeudi à Alger la nécessité de définir la mission des pharmaciens d'hôpitaux.

Intervenant aux travaux du 4e colloque de la SAPHO, Mme Nebchi a indiqué «qu'en dépit de la promulgation de la nouvelle loi sur la santé en 2018 qui renferme plusieurs points visant à améliorer la profession de pharmacien d'hôpital,

les véritables missions de ce dernier n'ont pas encore été définies», préconisant leur promotion «à l'instar de ce qui se fait de par le monde».

Estimant que la formation pédagogique des pharmaciens d'hôpitaux a connu une amélioration en termes de nombre et de qualité, la spécialiste a souligné que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique «a obligé les pharmaciens formés ces dernières années et

ayant acquis une expérience sur le terrain à refaire leur formation», une décision que plusieurs d'entre eux ont refusé «notamment ceux ayant formé des générations dans cette spécialité». «Les pharmaciens d'hôpitaux ne sont pas à l'origine du problème de pénurie des médicaments», qui relève plutôt des laboratoires pharmaceutiques, qui souvent «ne respectent pas leurs engagements concernant les commandes et les délais de livraison».

Les anticancéreux et les médicaments destinés au traitement des maladies rares sont les plus demandés au niveau des hôpitaux, a-t-elle soutenu, précisant que «l'Etat assure ce type de médicaments à titre gracieux», a-t-elle fait savoir.

L'objectif de ce colloque de deux jours est de mettre l'accent sur la profession de pharmacien d'hôpital, à la lumière des mutations que connaît la société et le monde.

FIÈVRE DE L'ADULTE: NE PAS LA PRENDRE À LA LÉGÈRE

La fièvre n'est pas une maladie en soi, mais une manifestation signalant une réaction de l'organisme, le plus souvent face à une infection. Une température élevée étant difficile à supporter, il est parfois nécessaire de la faire baisser au moyen d'un médicament contre la fièvre, ou médicament antipyrétique.

Quels sont les symptômes de la fièvre ?

Un organisme sain est en mesure de maintenir une température interne à peu près constante, entre 36°C et 37,2°C, même dans des conditions très défavorables, c'est à dire par une très forte chaleur ou, au contraire, lorsque la température extérieure est basse. Par définition, la fièvre se définit par une température corporelle plus élevée que la normale. On parle en général de fièvre lorsque la température interne du corps dépasse 38°C.

La fièvre s'accompagne souvent d'autres signes dus à la maladie qui la provoque, surtout lors d'une infection. Dans ce cas précis, elle s'annonce, par exemple, par une sensation de froid, des frissons plus ou moins intenses, voire des claquements de dents. La personne se sent faible. Plus tard, la transpiration devient abondante, le pouls et la respiration s'accroissent, la soif augmente. Selon la cause de la fièvre, d'autres troubles peuvent se manifester comme des douleurs articulaires, des nausées, des maux de tête, des diarrhées, etc.

Quelles sont les causes de la fièvre ?

La plupart du temps, la fièvre est provoquée par une infection virale, bactérienne ou parasitaire. La fièvre peut également avoir d'autres causes : un coup de chaleur ;

Une insolation ;



Des troubles du système immunitaire ;

Une réaction à certains médicaments ; Une réaction à un vaccin, par exemple le vaccin contre la fièvre jaune ;

Des troubles de la région du cerveau contrôlant la régulation de la température interne ;

Les suites d'un traumatisme ou d'une brûlure grave.

Que faire en cas de fièvre ?

Surveillez l'évolution de la température. La manière la plus précise de la mesurer est d'utiliser un thermomètre électronique par

voie rectale (par l'anus) ou vaginale. L'utilisation d'un thermomètre électronique dans la bouche demande plus de temps et doit être corrigée, la bouche étant moins chaude que le corps. Les thermomètres infrarouges à utiliser dans l'oreille sont rapides (une seconde) mais exigent une bonne technique pour viser le tympan avec l'appareil. Les autres techniques et appareils de mesure ne sont pas conseillés.

Pour éviter la déshydratation, conséquence de la transpiration due à la fièvre, buvez de préférence des tisanes légèrement sucrées, de l'eau minérale, des jus de fruits ou du bouillon.

N'utilisez un médicament antipyrétique que si la fièvre est mal supportée.

Que fait le médecin en cas de fièvre ?

En questionnant et en examinant le patient, le médecin tente de déterminer la cause de la fièvre. Il recherche l'apparition éventuelle de ganglions s'il soupçonne une infection. Dans certains cas, il peut avoir recours à une analyse de sang, d'urines ou une radiographie. Le traitement de la fièvre dépend de sa cause première. Si l'origine est virale, comme lors d'un refroidissement, le médecin recommande seulement un traitement antipyrétique (contre la fièvre). S'il s'agit d'une infection bactérienne, le médecin prescrit un traitement antibiotique qui, en bloquant la multiplication des bactéries, contribuera à faire baisser la fièvre.

Quelles plantes pour soulager la fièvre ?

Les plantes proposées contre la fièvre sont essentiellement le saule blanc, la reine-des-près, la petite centauree et le sureau noir.

Le saule blanc et la reine-des-près dans le traitement de la fièvre

Grâce à ses flavonoïdes et à ses composés salicylés (en particulier la salicine), l'écorce de saule blanc est traditionnellement utilisée pour faire tomber la fièvre. On la prend sous forme de gélules, d'extrait sec ou de liquide. La reine-des-près, ou spirée, qui contient des substances proches de celles du saule

blanc, est parfois utilisée contre les fièvres modérées.

La petite centauree dans le traitement de la fièvre

La petite centauree contient également des flavonoïdes, des acides phénols et des xanthones, qui pourraient être à l'origine de son action contre la fièvre observée chez l'animal. Les fleurs séchées se prennent en infusion.

Le sureau noir dans le traitement de la fièvre

Les fleurs séchées de sureau noir sont parfois utili-

sées pour lutter contre la fièvre, en particulier quand elle est liée aux infections respiratoires bénignes (rhume, rhinopharyngite, etc.).

Existe-t-il des risques à soulager la fièvre avec des plantes ?

Attention, si la fièvre est associée à d'autres symptômes (douleurs urinaires, maux de tête, gêne respiratoire, raideur de la nuque, vomissements, malaise, douleurs dans la poitrine ou le ventre, par exemple), une consultation médicale rapide

s'impose.

De plus, toute fièvre apparaissant après un séjour en zone tropicale justifie une consultation en urgence. Enfin, la persistance d'une fièvre modérée pendant plus de 48 heures doit également amener à consulter un médecin.

Les contre-indications de l'écorce de saule blanc correspondent essentiellement à celles de l'aspirine. Comme toutes les plantes amères, la petite centauree n'est pas recommandée aux personnes souffrant d'ulcère de l'estomac ou du duodénum.



Comment soulage-t-on la fièvre chez un adulte ?

Le traitement de la fièvre consiste avant tout à traiter sa cause. Chez l'adulte, plusieurs substances antipyrétiques peuvent être utilisées pour faire baisser la température en complément du traitement de la cause : le paracétamol, à la dose de 500 mg à 1 g, une à trois fois par jour, sans dépasser 3 g par jour sans avis médical ; l'aspirine à la même dose que le paracétamol ; Des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ; le plus souvent l'ibuprofène, à la dose de 200 mg ou 400 mg, une à trois fois par jour, sans dépasser 1,2

g par jour ; la diclofénac, le kétoprofène et le naproxène sont parfois indiqués dans le traitement de la fièvre. L'aspirine et les AINS sont agressifs pour l'estomac et ne doivent pas être utilisés en cas d'ulcère de l'estomac ou du duodénum. Les doses maximales ne doivent pas être dépassées sans l'avis du médecin. N'utilisez pas d'antipyrétique plus de trois jours sans avis médical. Parfois, l'aspirine ou le paracétamol peuvent être associés à de la vitamine C ou à de la caféine ; l'intérêt de ces associations n'est pas démontré.

Pendant la grossesse, le traitement de la fièvre repose essentiellement sur l'usage du paracétamol dont la sécurité a été amplement démontrée. Des effets néfastes pour la femme enceinte et l'enfant à naître ont été mis en évidence lorsque l'aspirine et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont utilisés au cours des quatre derniers mois de la grossesse ; le risque existe même avec une seule prise et même si la grossesse est à terme. Leur usage est donc contre-indiqué pendant cette période pour traiter la fièvre.

L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE CHEZ LES ADOLESCENTS

À l'adolescence, les besoins nutritionnels sont semblables à ceux des enfants, mais fortement augmentés par le développement pubertaire. Face aux comportements alimentaires souvent déréglés des adolescents, il est nécessaire de réagir de manière appropriée pour les aider à maintenir ou à rétablir une alimentation équilibrée.



matation insuffisante de fruits et de légumes.

Une consommation trop élevée de produits gras ou sucrés tels que snacks, pizzas, hamburgers ou sodas ;

Un excès de grignotage lié à la faim quand les repas ne sont pas suffisamment complets, à l'ennui ou à la confusion des sensations (entre la fatigue et la faim, par exemple).

Une enquête récente a montré que les adolescents ont tendance à perdre les bonnes habitudes qu'ils avaient plus jeunes. À quinze ans, 43 % ne prennent pas régulièrement de petit-déjeuner contre 28 % à onze ans. Seulement 20 % des adolescents consomment un fruit et un légume chaque jour, alors que la moitié d'entre eux ingèrent quotidiennement des sucres ou des boissons sucrées.

L'obsession de la minceur chez les adolescents

La tendance la plus préoccupante de ces dernières années est l'obsession grandissante des adolescents - et en particulier des filles - pour la minceur. À quinze ans, la moitié des filles déclarent avoir besoin de faire un régime, alors qu'à cet âge seule une fille sur dix en est

surprise avérée. Cette tendance s'observe de plus en plus fréquemment chez les préadolescentes vers l'âge de dix ans. Selon une étude, 37 % des filles de onze ans déclarent faire ou avoir besoin de faire un régime alors que moins de 10 % d'entre elles présentent un excès de poids. Cette obsession est à l'origine de problèmes de santé qui vont de la malnutrition et des carences jusqu'aux troubles du comportement alimentaire comme l'anorexie et la boulimie.

Que faire pour que les adolescents mangent mieux ?

Les recommandations nutritionnelles concernant les adolescents sont identiques à celles formulées pour les enfants : privilégier la diversité et la variété, prendre de vrais repas, limiter les sodas et les produits riches en graisses, consommer suffisamment de féculents, de légumes, de fruits et de produits laitiers. Face aux mauvaises habitudes alimentaires d'un adolescent, il est préférable de ne pas faire preuve de laissez-faire, sans pour autant tomber dans un discours moralisateur ou des restrictions abusives. Patience, humour, écoute et... imagination sont les meilleures armes pour aider les adolescents à manger de manière équilibrée.

L'activité physique, une habitude à développer chez les ados

Les adolescents français ne sont pas suffisamment actifs : seulement 12 % des filles et 27 % des garçons pratiquent plus de cinq heures d'activité physique par semaine. Comme chez les adultes, la pratique de trente à soixante minutes d'activité soutenue chaque jour doit faire partie des bonnes habitudes. Parallèlement, le temps passé chaque jour devant un écran de télévision ou d'ordinateur devrait être inférieur à deux heures.

Manger devant la télévision

Manger en regardant la télévision, seul ou en famille, favorise la prise de poids. En effet, devant le petit écran, notre attention est détournée ; nous avons moins conscience des quantités ingérées, de la faim ou de la satiété. De plus, devant le petit écran, nous avons tendance à grignoter des produits gras comme les gâteaux, les chips, le pop-corn ou les biscuits apéritifs. Enfin, et en particulier chez les enfants et les adolescents, cette pratique peut créer une sorte de conditionnement où le fait de regarder la télévision entraîne systématiquement le désir de manger.

Une visite chez le médecin pour contre l'obsession de la minceur Face à un adolescent obsédé par la minceur, il est utile de chercher de l'aide pour l'aider à relativiser ses préoccupations. Profitez d'une visite chez le médecin pour calculer son indice de masse corporelle (IMC) et le comparer aux valeurs de référence. La plupart du temps, les adolescents qui se trouvent trop gros se situent, en fait, dans les valeurs normales. Le médecin pourra la rassurer et lui rappeler que très souvent la silhouette des jeunes filles s'allonge au moment de la puberté et que les mannequins ne sont pas forcément bien dans leur peau.

Les besoins nutritionnels des adolescents

Les adolescents ont des besoins nutritionnels particuliers.

Du point de vue nutritionnel, les besoins des adolescents ne sont pas fondamentalement différents de ceux des enfants. Les recommandations sont les mêmes, les quantités devant être adaptées au poids croissant de l'adolescent. Les besoins des filles et des garçons sont à l'image de leur développement pubertaire. En moyenne, les filles voient leurs besoins augmenter fortement entre l'âge de dix et treize ans, alors que ceux des garçons s'accroissent progressivement de treize à dix-huit ans. L'augmentation de ces besoins est liée aux modifications parfois spectaculaires du corps : un garçon peut grandir de 15 cm en six mois et ses poids peut doubler entre l'âge de dix et dix-huit ans.

Des besoins en calcium et en fer augmentés chez les adolescents

L'adolescence est une période essentielle pour la minéralisation du squelette. La constitution d'un solide capital osseux pendant l'adolescence contribue à prévenir les problèmes d'ostéoporose qui peuvent survenir après cinquante ans. Pour cette raison, les apports alimentaires en calcium et en vitamine D sont à surveiller de près pendant cette période.

Les adolescents ont des besoins en fer augmentés avec l'arrivée de leurs premières règles. En France, de nombreuses jeunes filles ont une alimentation trop pauvre en fer, ce qui peut être à l'origine d'une fatigue chronique. Des apports suffisants de viande et de légumes secs sont indispensables pour prévenir ce manque.

Les comportements alimentaires des adolescents

Le bilan nutritionnel des adolescents n'est pas aussi catastrophique que ce qu'on lit parfois dans les magazines. Néanmoins, on constate que plusieurs points restent à améliorer : une consom-

Arthrose : les avantages des infiltrations

Le genou est, avec la hanche, l'une des localisations les plus fréquentes de l'arthrose. Cette arthrose peut parfois bénéficier de l'injection d'acide hyaluronique, qui donne une nouvelle jeunesse au cartilage.

Des infiltrations antichoc

La dégénérescence de l'articulation se caractérise par la destruction progressive de son cartilage. Mais, contrairement à une idée reçue, cet amortisseur ne s'abîme pas parce qu'il s'use, mais parce qu'il subit une modification de son équilibre cellulaire. À l'origine, une perturbation de son renouvellement - le cartilage est un tissu vivant -, qui entraîne une baisse de sa qualité et de sa teneur. En particulier, l'articulation sécrète moins d'acide hyaluronique, qui assure sa lubrification et amortit les chocs. D'où l'idée d'utiliser cette substance comme "médicament". En injectant de l'acide hyaluronique dans la cavité articulaire, les médecins espèrent redonner de l'élasticité à son liquide synovial appauvri et, peut-être, relancer la synthèse naturelle de cette substance. Ce traitement ne se conçoit donc que comme un traitement de fond sur une arthrose qui n'est pas encore trop avancée.

De 6 à 12 mois de répit

Plusieurs injections (en général trois selon le protocole thérapeutique) - retenus en France) sont nécessaires pour obtenir un bénéfice, sensible au bout de deux à cinq semaines en moyenne. La diminution de la douleur et l'amélioration de la mobilité articulaire constatée dans 60 % des cas pouvant ensuite durer de six à douze mois.

Ces infiltrations sont bien supportées, même si une réaction locale d'un jour ou deux, facile à calmer, s'observe chez certains patients. Pour en diminuer le risque, il est recommandé de ne pas trop solliciter l'articulation dans les 48 heures qui suivent et d'appliquer une poche de glace. Réservé dans un premier temps à l'hôpital, le traitement est désormais disponible en pharmacie et remboursé. Mais il ne peut être effectué que par un spécialiste (rhumatologue, chirurgien orthopédiste, rééducateur fonctionnel).

Un autre atout s'emplit à table et à goûter à parfois de quoi inquiéter les parents. Qu'ils se rassurent, les ados ont besoin de manger, et vraiment plus que nous !

ADO : IL DÉVORE, C'EST NORMAL ?

Voir son ado s'emplit à table et à goûter à parfois de quoi inquiéter les parents. Qu'ils se rassurent, les ados ont besoin de manger, et vraiment plus que nous !

"Un ado, il vaut mieux l'avoir en photo qu'en pension", dit-on souvent. Ce coup de fourchette spectaculaire est donc généralement réservé à 12 ans pour les filles, quand elles sont en pleine croissance et ont besoin de 2200

Cal par jour environ. Pour les garçons, cela peut arriver plus tard, entre 14 et 17 ans. Il leur faut alors 3000 à 3500 Cal quotidiennement.

Il lui faut davantage de glucides

Effrayantes, la quantité de pâtes qu'il peut ingurgiter ! En fait, c'est une manière de couvrir des besoins plus importants en glucides. « Impossible d'évaluer

précisément la quantité nécessaire, mais ce qui est certain, c'est que votre ado peut sans problème en manger midi et soir », rassure le Dr Dominique Adèle Cassuto, endocrinologue-diabétologue, attachée au service nutrition de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). Ce qui permet aussi de limiter ses grignotages entre les repas. « Laissez-le gérer les quantités à table, sans lui dire qu'il va se rendre malade, ou pire, qu'il est

surtout elle) va grossir, recommande le Dr Cassuto. A vous de veiller à la qualité et à l'équilibre alimentaire ».

Bien sûr, votre ado doit aussi avoir son quota de fruits, de légumes, de laitages, deviant et de poisson. S'il décrie que les légumes le dégoutent, tentez les crudités qui passent mieux. Et si il ne veut plus entendre parler de viande, compensez avec des légumes farcis à la viande hachée.

LIBYE:

Les forces gouvernementales libyennes soutenues par l'ONU lancent 9 frappes aériennes sur l'armée basée dans l'est du pays

Les forces gouvernementales libyennes soutenues par l'ONU ont mené jeudi neuf raids aériens visant des positions de l'armée rivale basée dans l'est du pays, près de la capitale Tripoli. Les forces aériennes ont lancé neuf frappes sur des véhicules militaires des milices de Haftar, près de Tripoli, a déclaré dans un communiqué Mohamed Gonono, porte-parole des forces gouvernementales soutenues par l'ONU. Les frappes aériennes ont détruit un véhicule de munitions, un véhicule blindé, deux chars et un équipement d'artillerie lourde Hauser qui bombardaient des zones civiles à Tripoli, selon le communiqué.

Pendant ce temps, l'armée basée dans l'est a annoncé qu'elle visait une position des forces du gouvernement soutenue par l'ONU dans le centre de Tripoli, ne révélant aucun détail sur les victimes. Depuis début avril, Tripoli, où vivent plus de 2 millions d'habitants, est le théâtre d'un conflit armé opposant le gouvernement soutenu par l'ONU à l'armée basée dans l'est, qui tente de s'emparer de Tripoli et de renverser le gouvernement soutenu par l'ONU.

MALI:

Plus de 900 civils ont trouvé la mort dans des violences au Mali depuis le début de l'année, selon l'OCHA

Plus de 900 civils sont morts depuis janvier 2019 à cause des violences au Mali, selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies au Mali (OCHA/Mali), cité jeudi par des médias locaux. L'organisation a aussi dénombré, pour cette période, 31000 personnes déplacées ou réfugiées, 276000 enfants privés d'éducation et 920 écoles fermées à cause de l'insécurité dans le pays, notamment au nord et au centre du pays. L'OCHA a indiqué avoir également enregistré en octobre 310000 réfugiés maliens au Burkina Faso, au Niger et en Mauritanie.

«Ces personnes vulnérables sont confrontées à des défis de santé, d'eau et d'alimentation», selon la même source. D'après un plan de réponse humanitaire révisé, une personne sur cinq a besoin d'assistance humanitaire au Mali, alors que «sur les 324 millions de dollars demandés pour alimenter le fonds humanitaire d'urgence, seuls 42 % ont été mobilisés», déplore l'OCHA. L'OCHA a établi une présence permanente au Mali en 2012 en réponse à la crise engendrée par le conflit dans le nord du pays.

L'OCHA a un bureau à Bamako et des sous-bureaux à Mopti, Gao et Tombouctou.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-ONU:

Les membres du Conseil de sécurité soulignent l'urgence de désigner un successeur à Horst Kohler

Le Conseil de sécurité, réuni mercredi sur le Sahara Occidental, a souligné l'urgence de nommer un successeur au médiateur Horst Kohler en vue de préserver l'élan et l'esprit de Genève.

Au cours de cette réunion à huis clos, il y a eu consensus sur deux points importants : l'urgence d'accélérer le processus de désignation d'un successeur à Kohler et la nécessité de maintenir la dynamique enclenchée à Genève, indique une source proche du dossier.

Quatre mois après le départ inattendu de Horst Kohler, le secrétariat général de l'ONU est toujours en quête d'un nouvel émissaire.

Le retard a paralysé le processus de paix, déplore le Front Polisario, qui dénonce les préconditions du Maroc pour influencer sur cette nomination.

Outre le plaidoyer de l'Afrique du Sud pour la décolonisation du Sahara Occidental, la délégation américaine a insisté sur l'urgence de nommer un nouvel émissaire qui partage la stature et la détermination de l'ancien président Allemand, ajoute la même source.

La situation au Sahara Occidental a été au cœur de cette première discussion consacrée à la présentation du nouveau rapport du SG de l'ONU sur ce territoire non autonome.

En l'absence d'un envoyé personnel, c'est la sous-secrétaire générale des Nations Unies pour l'Afrique chargée des opérations de maintien de la paix, Mme Bintou Keita, qui a briefé le Conseil sur l'état du processus politique. Le représentant spé-



cial du SG de l'ONU, Colin Stewart, a donné, quant à lui, un aperçu des activités de la Minurso sur le terrain.

Le Conseil de sécurité prévoit de se réunir le 30 octobre pour renouveler le mandat de la mission onusienne. Il est attendu que la délégation américaine à l'ONU remette la semaine prochaine au Conseil son projet de résolution sur le Sahara Occidental, selon la même source.

Des sources à New York ont évoqué début octobre la possibilité pour l'instance suprême de l'ONU de négocier «une prorogation technique» en attendant la nomination

d'un nouveau médiateur. En cas de prorogation technique, la résolution sera dépourvue de sa substance politique et ne contiendra que deux paragraphes déterminant le renouvellement et sa durée, explique la source.

Jusqu'ici, il n'est pas encore clair si les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara Occidental, proposent une résolution avec un renouvellement technique.

La deuxième option consiste à proroger le mandat de la mission en maintenant le contenu de la dernière résolution d'avril.

TUNISIE:

Le nouveau président élu prêtera serment mercredi prochain

Le nouveau président élu de la Tunisie, Kais Saïed, prêtera serment devant les membres du parlement mercredi 23 octobre lors d'une assemblée plénière consacrée à la prestation de serment, a indiqué vendredi l'agence TAP.

Selon le député et membre du bureau de l'Assemblée des représentants du peuple, Ghazi Chaouachi, le parlement tunisien tiendra mercredi 23 octobre une assemblée plénière consacrée à la prestation de serment du nouveau président de la République, Kais Saïed, a ajouté TAP.

L'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (ISIE)



a proclamé, jeudi, les résultats définitifs du deuxième tour de la présidentielle anticipée, confirmant l'élection de l'universitaire Kais Saïed au poste de président de la République. «Les résultats prélimi-

naires annoncés sont désormais définitifs», a annoncé le président de l'ISIE, Nabil Baffoun, précisant qu'aucun recours contre les résultats préliminaires n'a été intenté par les deux candidats au

second tour de la présidentielle anticipée dans les délais impartis.

Kais Saïed avait remporté le second tour avec 72,71% des suffrages face à Nabil Karoui ayant obtenu 27,29%, avait annoncé l'ISIE, lundi, au lendemain du scrutin du 13 octobre.

L'Assemblée des représentants du peuple devait convoquer une séance parlementaire dédiée au serment présidentiel avant la date limite pour l'investiture fixée au 25 octobre conformément aux dispositions de la Constitution de 2014.

Le président de la République est élu en Tunisie pour un mandat de 5 ans.

SAHEL:

Reprise des opérations militaires du G5 Sahel

La force militaire régionale du G5 Sahel a repris début octobre ses opérations militaires après plusieurs mois d'arrêt, selon un communiqué publié jeudi par des médias, indiquant qu'une «importante saisie d'armes» a été opérée dans le nord du Niger.

Lancée en 2015 et réactivée en 2017, la Force conjointe du G5 Sahel, comprenant des troupes de la Mauritanie, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Tchad, devait compter 5.000 hommes et lutter contre le terrorisme dans les zones fron-

tières entre ces pays. Cette opération, menée du 1er au 10 octobre par le bataillon nigérien de Madama, dans le nord du pays, est la première depuis plusieurs mois.

C'est aussi la première depuis la prise de fonctions fin juillet du nouveau commandant nigérien de la force, le général Oumarou Namata Gazama.

Selon le communiqué, elle a permis la découverte de «fusils mitrailleurs, d'armes de poing, de roquettes antichars, de grenades et plusieurs caisses à muni-

tions de petits calibres, ainsi que d'appareils d'observation». Le 4 octobre, le bataillon nigérien a par ailleurs «appréhendé» un 4x4 «en provenance de Libye».

A son bord, cinq personnes et «des armes de guerre munies de lunette de tir de précision avec laser et des munitions en quantité», selon le texte.

«Cette opération militaire de la Force conjointe augure d'une intensification à venir des actions sur le terrain afin de ramener la paix et la sécurité dans l'espace G5 Sahel», indique encore le com-

munié. Début octobre, un bataillon malien placé sous commandement de la force du G5 Sahel à Boulkessy, près de la frontière avec le Burkina Faso, a été attaqué par des terroristes.

Au moins 40 soldats ont été tués, selon un bilan officiel encore provisoire.

La force avait connu un coup d'arrêt avec l'attaque de son quartier général de Sévaré, dans le centre du Mali, en juin 2018. Le QG a ensuite été transféré à Bamako.

SYRIE-TURQUIE: La Syrie réaffirme son rejet total de l'offensive turque sur son territoire

Le ministère syrien des Affaires étrangères a réaffirmé jeudi son «rejet total et sa condamnation ferme» de l'opération militaire turque visant une milice kurde dans le nord-est de la Syrie, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a souligné que cette intervention «sape la sécurité et la stabilité» dans cette région où des civils ont été tués et entre 160.000 et 300.000 autres déplacés.

Dans sa première réaction contre cette offensive lancée le 9 octobre par Ankara sur le territoire syrien, la diplomatie syrienne a réaffirmé dans un communiqué son «rejet total» et sa «condamnation ferme» de l'intervention turque, la qualifiant d'«agression flagrante».

Les Syriens sont «unis» face à l'offensive de la Turquie, a assuré le gouvernement syrien dans le communiqué relayé par l'agence Sana, faisant état «plus que jamais» de «la cohésion et l'unité de tous les Syriens, sous le drapeau national de la Syrie».

La veille, le Conseil de sécurité de l'ONU a affirmé à l'issue de consultations à huis-clos, mercredi soir, sur la situation dans le nord-est de la Syrie, que cette offensive «sape la sécurité et la stabilité» dans la région, exprimant son «inquiétude» sur la situation dans cette région, qui «entrave aussi l'accès de l'aide humanitaire».

Une semaine après son déclenchement, l'opération militaire turque contre les Unités de protection du peuple (YPG, milice kurde) dans le nord de la Syrie, pays en crise depuis 2011, continue de susciter de vives inquiétudes et condamnations de la communauté internationale.

Le CS avait précédemment exprimé «sa vive préoccupation» concernant le risque de «propagation de terroristes de groupes désignés comme tels par l'ONU», par la voix de l'ambassadeur sud-africain à l'ONU, Jerry Matjila, en sa qualité de président du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre.

De leur côté, les membres de l'Union européenne (UE) au sein du CS - la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et la Pologne - ainsi que l'Estonie, ont publié une déclaration commune, déplorant la poursuite de l'opération militaire en dépit des appels répétés en faveur de la fin de son offensive.

Vivement critiqué à Washington pour avoir semblé «donner» son feu vert à l'opération turque, le président américain Donald Trump a depuis exhorté Ankara de stopper son offensive et autorisé des sanctions contre la Turquie.

Dans ce contexte, il a dépêché jeudi vers la capitale turque, son vice-président Mike Pence et son



secrétaire d'Etat Mike Pompeo pour tenter d'arracher un cessez-le-feu au président turc Recep Tayyip.

Toutefois, M. Erdogan a affirmé mercredi à Sky-News, à l'issue d'une réunion au Parlement avec les députés du parti au pouvoir, qu'il «ne parlerait qu'à Trump, s'il vient», excluant toute négociation avec les forces kurdes.

Les Occidentaux soutiennent en effet les YPG pour le rôle qu'elle jouent dans la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), mais Ankara les qualifie de «terroristes» en raison de leurs liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) interdit en Turquie.

Dans un entretien mardi au quotidien Hurriyet, M. Erdogan s'est dit déterminé à poursuivre son offensive et ne pas se retirer de la Syrie, face à l'indignation de la communauté internationale, défiant même des sanctions américaines. Dans ce sillage, le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin a affirmé que d'autres sanctions étaient «en préparation» si un cessez-le-feu n'était pas répété.

Entre 160.000 et 300.000 déplacés

L'Armée turque a lancé, conjointement avec des supplétifs syriens, l'opération «Source de Paix» à l'est de l'Euphrate, contre les Unités de protection du peuple (YPG) et le groupe terroriste «Daech» près des frontières sud de la Turquie.

Cette intervention a néanmoins provoqué le déplacement d'entre

160.000 et 300.000 personnes, selon des sources onusiennes et l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Dans un tweet partagé jeudi, relayé par l'agence Anadolu, le ministère turc de la Défense a en outre fait état de 673 terroristes «neutralisés» depuis le début de l'incursion turque dans le nord syrien.

En outre, 46 militaires ont été tués et 139 autres blessés lors des affrontements avec les terroristes dans le cadre de cette opération.

Selon la même source, deux districts, -une commune et des dizaines de village - «ont été libérés de la présence terroriste». Le conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide Adama Dieng, et la conseillère spéciale des Nations Unies pour la responsabilité de protéger, Karen Smith, ont déclaré que «les civils syriens continuent de vivre l'un des pires conflits de notre époque, avec des violations répétées de leurs droits fondamentaux comme des protections garanties par le droit international».

Cette dernière escalade fait de nouveau peser sur eux de graves risques». De son côté, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme (HCDH) a fait état de nombreuses victimes civiles.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait état pour sa part de quelque 160.000 déplacés de leurs régions les régions, exprimant «sa profonde inquiétude» quant à l'escalade de la situation dans le nord de la Syrie.

ONU: L'Assemblée générale de l'ONU approuve la nomination de la nouvelle responsable des services de contrôle interne

L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé jeudi la nomination de Fatoumata Ndiaye, du Sénégal, au poste de secrétaire générale adjointe aux services de contrôle interne. L'Assemblée générale, réunie en séance plénière, a approuvé la nomination de Mme Ndiaye sans vote. Son mandat de cinq ans non renouvelable débutera le 25 octobre 2019. Mme Ndiaye succédera à Heidi Mendoza, des Philippines. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité jeudi de la décision de l'Assemblée générale, a annoncé son service de presse. Mme Ndiaye était directrice exécutive adjointe au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Avant cela, elle était directrice de l'audit interne et des investigations à l'UNICEF et directrice de la Division de l'audit interne au Bureau des services de contrôle interne (BSCI). La nomination d'un secrétaire général adjoint de l'ONU doit être approuvée par l'Assemblée générale, qui comprend tous les Etats membres de l'ONU. Les secrétaires généraux adjoints figurent au troisième rang des fonctionnaires les plus hauts placés des Nations Unies après le secrétaire général et le vice-secrétaire général.

ETATS-UNIS: L'ex-ministre américain de la Défense, fier d'avoir été insulté par Trump

L'ancien secrétaire d'Etat américain à la Défense, James Mattis, s'est dit «honoré» d'avoir été qualifié par Donald Trump de «général le plus surestimé au monde». «Je ne suis pas seulement un général surestimé, je suis le plus grand, le plus surestimé au monde», a ironisé James Mattis lors d'un dîner de gala, jeudi à New York.

«Je suis honoré d'être considéré ainsi par Donald Trump, car il a aussi qualifié Meryl Streep d'actrice surestimée», a-t-il expliqué, en ajoutant sous les rires et les applaudissements: «J'imagine que je suis la Meryl Streep des généraux et franchement ça me semble assez bien!».

C'est lors d'une rencontre consacrée à la Syrie avec des dirigeants démocrates, mercredi à la Maison Blanche, que Donald Trump avait tenu ses propos insultants à l'égard de son ancien ministre de la Défense qui notamment servi en Irak, en Syrie et en Afghanistan. «J'ai fait mes preuves sur les champs de bataille (...) Donald Trump a fait les siennes avec une lettre d'un médecin» qui lui avait permis d'éviter d'aller sur le terrain, a rappelé M. Mattis.

James Mattis avait annoncé le 20 décembre 2018 qu'il quittait son poste, critiquant notamment la stratégie diplomatique de Donald Trump. Il s'était notamment toujours opposé au retrait des troupes américaines de Syrie, récemment annoncé.

INTERVENTION TURQUE EN SYRIE: Plus de 2.300 Syriens se sont réfugiés en Irak (ONU)

Les Nations unies ont annoncé vendredi que plus de 2.300 personnes, la plupart des femmes et des enfants, avaient fui pour se réfugier en Irak au cours des derniers jours, suite à l'intervention militaire des forces turques dans le nord-est de la Syrie.

Pour le quatrième jour consécutif, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a accueilli des centaines de réfugiés syriens, la plupart des femmes et des enfants qui ont franchi la frontière entre le nord-est de la Syrie et l'Irak, a indiqué le porte-parole de l'agence de l'ONU, Andrej Mahecic.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Genève, le porte-parole du HCR a précisé que «plus de 1.600 réfugiés syriens avaient été acheminés depuis la frontière jusqu'au camp de réfugiés de Bardarash», à environ 150 kilomètres à l'est de la Syrie, et a ajouté qu'un autre groupe de 734 personnes avait franchi la frontière dans la nuit.

L'ONU a estimé qu'environ 166.000 personnes ont été contraintes de quitter leur foyer depuis le déclenche-



ment le 9 octobre de l'offensive de la Turquie contre les Unités de protection du peuple (milice kurde) dans le

nord-est de la Syrie, qualifiées par Ankara de «groupes terroristes». L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a indiqué, pour sa part, que l'opération militaire turque a provoqué le déplacement de 300.000 personnes en huit jours.

Selon l'ONG, près de 500 personnes ont été tuées au cours des combats, dont des dizaines de civils.

M. Mahecic a rapporté que des réfugiés avaient raconté à leur arrivée en Irak qu'il leur avait fallu «des jours pour rejoindre la frontière car ils devaient se déplacer au milieu des bombardements et des combats». Il a précisé, en outre, que la plupart des nouveaux arrivés sont des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a, de son côté, annoncé qu'il avait revu à la hausse ses programmes d'aide alimentaire dans le nord-est de la Syrie, avec pour objectif de nourrir quelque 580.000 personnes dans la région en octobre.

«ALLAH YAJAAL MEN KHIMATNA KHIAM»: Un festival pour valoriser la culture et le dialogue

La manifestation culturelle «Allah Yajaal Men Khimatna Kham», dont le coup d'envoi est prévu jeudi après-midi à Bechar, est un festival visant à valoriser la culture et le dialogue entre les acteurs culturels, les jeunes et la population dans le but de préserver et de conforter le patrimoine culturel de la Saoura, selon les organisateurs.



«Notre festival, qui est né d'une volonté de promouvoir les différents aspects de la culture locale et des différentes activités culturelles et artistiques des associations de jeunes activant dans ce domaine, se veut un espace aussi de dialogue avec la population pour contribuer aux actions et opérations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine matériel et immatériel de notre région», a précisé à l'APS M. Rahou Noureddine, président de l'association culturelle «Saharienne», coorganisatrice de l'événement avec plusieurs associations locales.

«Nous voulons à travers ce festival qui sera animé par 320 artistes locaux, rendre acteur les jeunes artistes pour qu'ils puissent se faire connaître auprès du public local au titre d'un dialogue artistique entre eux et les spectateurs appelés à assister à leurs représentations prévues en soirée à l'esplanade de la piscine Olympique de Be-

char», a-t-il dit. Le festival organisé avec la collaboration de plusieurs associations culturelles et sportives de jeunes du cru, permettra de mettre en relief le rôle des jeunes dans la préservation et la pérennisation du patrimoine culturel et sportif de la Saoura, a-t-il souligné. A ce titre, et en plus des expositions de différentes facettes du patrimoine local, il est prévu des exhibitions de jeunes cavaliers et méharistes de la commune frontalière de Béni-Ounif, ainsi que des démonstrations du savoir faire de plusieurs artisans et artistes locaux spécialisés dans les tableaux de sables ainsi que sur la sculpture sur troncs de palmiers. Pour la première édition de «Allah Yajaal Men Khimatna Kham», les jeunes notamment les artistes, artisans (maçons, peintres, soudeurs, menuisiers, couturiers, etc) et autres ont été les seuls à contribuer financièrement et

matériellement à son organisation à travers la mise en œuvre de leur savoir faire pour la mise en place du volet logistique, a ajouté M. Rahou. «Grâce à la contribution active de ces jeunes, nous avons pu monter et mettre en place la logistique du festival, notamment les dix (10) stands d'expositions, la scène des spectacles ainsi que les modules transport, hébergement et restauration des participants», a précisé le premier responsable de l'association Saharienne. Le programme de cette manifestation qui s'étalera sur un mois (17 octobre-17 novembre), sera aussi une grande occasion pour la commémoration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Un programme spécial est prévu à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de cette grande étape de l'histoire du pays et du peuple algérien, a assuré M. Rahou.

11E FCIM:

Le public conquis par de belles prestations de musiciens venus d'Allemagne, de Tunisie et de Syrie

Des musiciens d'Allemagne, de Tunisie et de Syrie ont séduit, mercredi, le public algérois venu en nombre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh par leurs prestations musicales inscrites au programme du 11e Festival culturel international de musique symphonique (Fcims) qui prendra fin jeudi. L'une des plus belles soirées de la 11e édition du Fcims, ouverte samedi, a été animée par un duo allemand, deux troupes musicales de Tunisie et de Syrie qui ont ébloui le public de l'Opéra, deux heures durant, par un florilège de musique classique occidentale et orientale.

La soirée a été ouverte par le duo Aust composé des frères Bettina Aust, clarinettiste et Robert Aust, pianiste, qui ont interprété des morceaux musicaux à l'instar de Fantasia du clarinettiste Louiguy Bassej inspirée de l'opéra italien Rigoletto de Giuseppe Verdi. Créé depuis plus d'une vingtaine d'années, le duo Aust, l'un des plus prestigieux du moment, qui interprète notamment le patrimoine allemand et européen, a animé des concerts dans plusieurs pays européens.

La seconde partie de la soirée a été animée par «l'Orchestre symphonique de Carthage» de Tunisie qui a enchaîné par un bouquet de musiques classique, eu-

ropéenne et tunisienne, dont «Adagietto» du compositeur Robert Kajanus et un morceau de la pièce théâtrale «Sur un marché persan» du compositeur britannique Albert Ketèlbey ainsi que des musiques de danses tunisiennes et espagnoles composées par le compositeur Mohamed Makni.

Créé en 2018 par le musicien Hafedh Makni qui dirigeait auparavant l'Orchestre symphonique tunisien (OST), l'Orchestre symphonique de Carthage compte 36 musiciens et plus 120 choristes. La clôture de la soirée a été cédée à l'Orchestre symphonique national de Syrie dirigé par le maestro Missak Baghboudarian qui a charmé le public avec des morceaux tirés de la comédie musicale «Le Fantôme de l'Opéra» d'Andrew Lloyd Webber et un recueil musical inspiré du patrimoine syrien, algérien et arabe, à l'instar du chef d'œuvre «El Helwa» du parolier égyptien Badie Khairy et du compositeur Sayed Darwich ainsi que la célèbre chanson «Ya rayah» de Dahmane El Harrachi. La 11e édition du Fcims, qui a vu la participation de 16 pays dont l'Égypte - invité d'honneur - prendra fin jeudi avec des prestations musicales de Chine et d'Ukraine.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LE N.I.F. 099038019000921

Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales

N° 02/2019

Opération : Equipement des infrastructures de la jeunesse (Tissemsilt, Ouled Bessam, Khemisti, Laayoune, Annamari, Theniet EL Had Et Bordj Emir Abdelkader).

Projet : Equipement des infrastructures de la jeunesse (Tissemsilt, Ouled Bessam, Khemisti, Laayoune, Annamari, Theniet EL Had Et Bordj Emir Abdelkader).

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt lance Un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Pour : Equipement des infrastructures de la jeunesse à Tissemsilt, Ouled Bessam, Khemisti, Laayoune, Annamari, Theniet EL Had Et Bordj Emir Abdelkader.

Les soumissionnaires (les fournisseurs) ayant :

- Disposer d'un registre de commerce justifiant la spécialisation dans l'équipement (fabricants, importateurs distributeurs des équipements et fournitures, vent en gros).
- Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années Pour Un montant supérieur ou égal à cinq millions dinars algériens (5 000 000,00 DA) sera écarté.
- Le soumissionnaire doit joindre des attestations de bonne exécution pour des projets similaires délivrées par le maître d'ouvrages (attestation de bonne exécution + devis quantitatif et estimatif).

Les soumissionnaires (les fournisseurs) qualifiés intéressés au présent avis peuvent retirer le cahier des charges après la parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP en/ou les quotidiens nationaux auprès de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt extension siège de la wilaya (5 directions) Tissemsilt Rue frères Hamdi.Tel. 046.57.46.00.

Les offres doivent être accompagnées des documents en cours de validités prévus dans le cahier de charge.

Le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier candidature», «offre technique», «offre financière».

Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Tissemsilt :
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Pour : Equipement des infrastructures de la jeunesse à Tissemsilt, Ouled Bessam, Khemisti, Laayoune, Annamari, Theniet EL Had Et Bordj Emir Abdelkader.
Had Et Bordj Emir Abdelkader.
<SOUMMISSION A NE PAS OUVRIR>.

Les soumissions doivent comprendre, ce qui suit :

01 -La première enveloppe représente l'Offre de candidature et contient :

- La déclaration de candidature signée et paraphée.
- La déclaration de probité signée et paraphée.
- Copie du registre de commerce.
- Les moyens humains à mettre à la disposition du chantier dûment justifié (de copies des diplômes, état des mouvements de salaires ou attestation d'affiliation individuelle visé par le CNAS, CV,.....).
- Les moyens matériels à mettre à la disposition du chantier dûment justifiés (de Cartes d'immatriculations ou reçus avec attestations d'assurances) et facture d'achat.
- Le statut de l'entreprise le cas échéant.
- Les pouvoirs du (ou des) signataire (s) avec les preuves juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de fournisseur.
- Les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS.
- Copie du Numéro d'identification fiscale (N.I.F.).
- Extrait de rôle agrée ou avec échéancier, délivré au niveau du lieu d'activité.
- Bilans financiers des trois (03) années (2016, 2017 et 2018) visés par les services des impôts territorialement compétents.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour la personne morale le cas échéant).
- Fiche technique proposée.
- La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée.
- L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée paraphée et signée.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.
- Planimétrie d'exécution des équipements incluant toutes les phases.
- un extrait du casier judiciaire (daté de moins de 03 mois) du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Les références professionnelles de fournisseur en équipement similaires (des Cinq (05) dernières années) accompagnées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.

02-La Deuxième enveloppe représente l'Offre technique et contient

- une déclaration à souscrire signée et paraphée
 - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».
 - le délai de livraison justifier par le planning + garantie.
- #### 03-La Troisième enveloppe représente l'Offre financière et contient
- la lettre de soumission ;
 - le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

La date de participation des offres est fixée au quinzisième (15) jours à compter de la première variation du présent avis avant midi (12 heures).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres Pendant 03 mois + durée de préparation des offres.

L'ouverture des plus sera effectuée en séance publique de dernier jour ouvrable de dépôt des offres au siège de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt, (5 directions) Tissemsilt, Rue frères Hamdi à 14h 00m.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

OUARGLA

La politique coloniale de séparation du Sahara algérien, thème d'une conférence

Des historiens, chercheurs et académiciens ont évoqué, jeudi à Ouargla, la politique coloniale visant la séparation du Sahara algérien et la position de la Révolution de libération nationale sur la question.

Lors de cette rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'émigration, commémorant le massacre du 17 octobre 1961, Saber Cherif Khaled, historien et enseignant à l'université d'Alger-2 a mis en exergue dans son exposé la politique des autorités coloniales au Sahara algérien, à travers l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) créée en janvier 1957 dans le but de l'exploitation des richesses au niveau du Sud algérien. Selon le conférencier, les intérêts économiques et militaires des européens, plus précisément de la France coloniale, en Afrique, en passant par le Sahara algérien, remontent au milieu du 19^{ème} siècle, soulignant que cet intérêt a été conforté après la seconde guerre mondiale, surtout après la découverte de gisements de pétrole et l'entrée de la France coloniale dans le cercle des pays détenteurs de l'arme nucléaire. L'enseignant Mohamed Saïd Boubakeur (Université de Ghardaïa) a donné, de son côté, un aperçu sur la stratégie de la guerre de libération du 1^{er} novembre 1954 en ce qui concerne le Sahara, en plus de la contribution de sa population à cette guerre, en insistant sur le rôle important des zones frontalières, notamment celles avec le Niger et le Mali, considérées comme une base arrière pour les Moudjahidines. M. Boubakeur a, par ailleurs, rappelé que les manifestations du 27 février 1962 à



Ouargla, à travers lesquelles le peuple a exprimé son attachement à l'unité nationale et son refus de la politique coloniale visant la partition de l'Algérie, ont donné un soutien puissant à la délégation algérienne au dernier round des négociations des accords d'Evian.

Dans le même contexte, l'enseignant Mohamed Saïd Akib (Université d'El-Oued) a mis en relief l'importance du dossier du Sahara dans les accords d'Evian qui représentent l'aboutissement de la lutte légitime du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance. Dans

une allocution prononcée au nom du général-major Commandant de la 4^{ème} Région militaire (RM), l'adjoint du Commandant de la 4^{ème} RM, le général Brakni Mohamed Tayeb a souligné l'importance de cette rencontre initiée par la direction régionale de la communication, de l'information et de l'orientation (4RM), au titre du programme 2019-2020, dans l'objectif de mettre en exergue la contribution des populations des régions du Sud du pays dans la préservation de l'unité nationale et la mise en échec des plans de la France coloniale.

LAGHOUAT : La promotion de la coopération et la recherche scientifique entre l'Algérie et la Turquie recommandée

Les participants au séminaire international "La politique Ottomane dans l'espace maritime et saharien de la région du Maghreb, à l'ère contemporaine (1518-1918)" ont plaidé au terme de leurs travaux mercredi à Laghouat pour la promotion de la coopération et de la recherche scientifique entre l'Algérie et la Turquie.

Les participants à la rencontre, de deux jours, ont mis l'accent sur le développement de la coopération scientifique entre les deux pays, notamment dans le domaine de la recherche en histoire liée à la présence ottomane pour une écriture exacte de l'histoire de cette importante période. Les présents au séminaire ont, en outre, valorisé la coopération algéro-turque qu'ils ont jugée de "fructueuse", avant de mettre l'accent sur son développement au service des deux pays qui entretiennent des relations historiques étroites à même d'ouvrir de larges perspectives dans divers domaines de coopération.

Le directeur du laboratoire du patrimoine ottoman à l'université "Alger-2", Abou El-Kacem Saadallah", Chakib Benhifri, a mis en avant l'importance de l'étude et de l'enseignement de la langue turque qui, a-t-il dit, est "la clef pour la compréhension et l'étude de l'histoire de l'Algérie et de la région maghrébine durant la présence ottomane, en se référant aux ouvrages et manuscrits remontant à cette ère de l'histoire."

KHENCHELA :

Le rôle des émigrés dans le financement et l'internationalisation de la Révolution algérienne souligné

Le rôle des émigrés dans le financement et l'internationalisation de la Révolution algérienne a été mis en exergue jeudi lors d'une conférence organisée à la maison de la culture Ali Souai de Khenchela, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'immigration.

«Les Algériens installés en Europe durant la Guerre de libération dédiaient une partie de leurs salaires au financement de la Révolution algérienne», a relevé l'académicien Zeid Taïbi de l'université Abbas Laghrour (Khenchela), soulignant l'apport des émigrés dans l'approvisionnement de la Révolution algérienne en équipement. De son côté, Samira

Nemiche, du département d'histoire de la même université, a rappelé le mérite des émigrés algériens dans l'internationalisation de la question algérienne, en particulier lors des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris (France) où des dizaines d'Algériens furent jetés dans la Seine ou exécutés par la police française.

«La répression sanglante des manifestations du 17 octobre 1961 avait renforcé la position de la Révolution algérienne au sein de l'opinion et avait contraint le gouvernement français de l'époque à se soumettre à la volonté du peuple algérien de décider de son destin», a affirmé l'universitaire Samira Nemiche.

Le chef de service des activités du musée régional du Moudjahid de Khenchela, Rafik Merdaci, est revenu, pour sa part, sur le contexte historique des manifestations du 17 octobre 1961 et la répression sanglante des manifestants ordonnée par Maurice Papon alors préfet de police de Paris, avant de souligner son attachement au devoir de mémoire «pour préserver et transmettre le message des nos valeureux moudjahidines et chouhada aux générations montantes». La maison de la culture Ali Souai, à Khenchela, a organisé plusieurs activités pour commémorer le 58^{ème} anniversaire de la Journée nationale de l'immigration.

ORAN :

Exposition sur le «mardi noir des massacres du 17 octobre 1961»

Le musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran a organisé jeudi une exposition intitulée «Mardi noir des massacres du 17 octobre 1961» à l'occasion de la commémoration de la journée nationale de l'émigration.

L'exposition comporte des photos mettant en exergue les horribles massacres commis le 17 octobre 1961 par le colonisateur français contre des émigrés algériens sortis dans une manifestation pacifique à Paris (France) pour exprimer leur rejet du

couvre-feu imposé et revendiquer l'indépendance de l'Algérie.

Entrant dans le cadre d'une série d'activités programmées à chaque fête et date historique nationale, cette exposition comporte des coupures de journaux paraissant en Algérie et à l'étranger traitant de cet événement historique, de la barbarie du colonisateur français, le rôle héroïque de la communauté algérienne en France et sa contribution au recouvrement de la souveraineté nationale.

Des livres abordant des événements tragiques du 17 octobre 1961 et la répression sanglante de la police française y sont exposés. La bibliothèque du musée «Ahmed Zabana» compte 200 titres traitant de la glorieuse guerre de libération nationale qui constituent des références pour les étudiants, les élèves et les chercheurs dans leur exposés, thèses et mémoires. A noter que des dépliants ont été remis aux visiteurs résumant les événements des massacres du 17 octobre 1961.

LE MOUDJAHID ABDERRAHMANE CHAËLAL :

«Les horribles massacres du 17 octobre 1961 restent gravés dans la mémoire des Algériens»

Les massacres commis par la police française le 17 octobre 1961 à Paris restent à ce jour gravés dans la mémoire des Algériens, a souligné jeudi, un membre de la Fédération du Front de libération nationale en France, le moudjahid Abderrahmane Chaâlal.

Animant une communication lors d'une rencontre à Lardjem (Tissemsilt) dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'immigration, M. Chaâlal a affirmé que «la commémoration de cet anniversaire est une reconnaissance par les Algériens des sacrifices consentis par les émigrés en France à l'époque coloniale».

Parmi les 18.000 Algériens ayant rejoint la Fédération du FLN en France, 15.000 d'entre eux furent arrêtés dans la nuit du 17 octobre 1961 lors de manifestations pacifiques où des centaines d'Algériens furent jetés au fleuve de la Seine à Paris, a-t-il rappelé.

M Chaâlal a pointé du doigt la responsabilité du préfet de police de Paris, à l'époque des faits, Maurice Papon, qui avait imposé un couvre feu aux Algériens de 20 heures jusqu'à 5 heures du matin. Une mesure exceptionnelle qu'il a qualifiée de «raciste» à l'encontre des Algériens qui avaient, toutefois, bravé cet interdit sortant le soir du 17 octobre dans manifestations

défilant le gouvernement français et prouvant leur courage et leur détermination à poursuivre la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

Les massacres perpétrés contre les manifestants pacifiquement avaient donné plus d'écho à la guerre de libération nationale à travers le monde, a-t-il affirmé. Le conférencier a aussi abordé le rôle des émigrés algériens durant la guerre de libération nationale en apportant un soutien financier à la glorieuse Révolution et en consentant des sacrifices.

La cérémonie de commémoration de la journée du 17 octobre 1961 qui s'est déroulée à Lardjem en présence du wali de Tissemsilt,



Salah El Affani, a été marquée par des expositions de photos mettant en exergue cet événement, la projection d'un documentaire et une

réception en l'honneur de moudjahidine de la région.

Programme de la soirée

TF1 20:05

France 2 20:00

France 3 20:00

CANAL+ 20:00

6 20:05

Danse avec les stars



Les candidats encore en lice - toujours en duo avec un danseur professionnel - soumettent une nouvelle chorégraphie aux membres du jury Jean-Marc Généreux, Chris Marques, Patrick Dupond et Shy'm, qui évaluent les prestations. Chaque binôme doit se montrer convaincant tant sur le plan de la technique pure que de l'émotion déagée pour échapper au duel opposant les deux couples ayant obtenu la plus mauvaise note. Seuls les votes des téléspectateurs déterminent alors lequel doit quitter la compétition à l'issue de la soirée.

La course des champions



Une course-poursuite nocturne entre un coureur amateur et un champion se déroule au Stade de France, à Saint-Denis, en région parisienne. Pour remporter de 2 500 à 50 000 euros, le candidat doit franchir cinq obstacles spectaculaires. S'il parvient à aller au bout de la course, il pourra tenter l'ultime défi pour espérer remporter la coquette somme de 100 000 euros. Deux minutes après son départ, le champion entre dans l'arène et va tenter de le rattraper pour le déstabiliser. Le judoka Teddy Riner participe à cette belle aventure.

Meurtres en Haute-Savoie

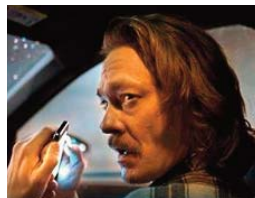
Réalisateur : René Manzor
Avec : Gwendoline Hamon, Thibault de Montalembert



Barbara Herbier, une femme de 75 ans, acculée par un agresseur invisible, bascule par-dessus le garde-corps dans une gare de télécabine reliant Avoriaz à Morzine. Claire Garibaldi, de la Police judiciaire de Lyon, revient enquêter sur les lieux de son enfance. Son frère Pierre, qui dirige la brigade de proximité de gendarmerie de Morzine, lui prête main-forte. Peu après, Marc Herbier décède. Il a été empoisonné aux alcaloïdes... comme sa mère.

The Quake

Réalisateur : John Andreas Anderson
Avec : Kristoffer Joner, Kathrine Thorborg, Johansen



Quatre ans après le raz-de-marée qui a noyé le fjord, Kristian, géologue, n'arrive toujours pas à s'en remettre. Il est séparé de sa femme. Un jour, il apprend la mort de Konrad, un collègue, dans un tunnel d'Oslo. Ce dernier lui avait envoyé un dossier sur un possible tremblement de terre dans la capitale. Avec Marit, la fille de Konrad, Kristian se rend dans le tunnel. Quand il en ressort, la ville connaît une secousse. Il tente alors d'avertir les autorités, mais il n'est pas pris au sérieux, les tremblements étant attribués à un défaut de construction.

Instinct

Réalisateur : Cherie Nowlan
Avec : Alan Cumming, Bojana Novakovic



Dylan et Lizzie mènent une enquête complexe. Plusieurs personnes ont commis des attentats-suicides. Mais les enquêteurs ne parviennent pas à trouver le mobile de ces attaques ni les éléments qui les relient. Julian est inquiet pour Dylan qui a été contacté par Ashley, une ambitieuse agente publicitaire. Quant à Jasmine, elle projette d'offrir une belle promotion professionnelle à Lizzie, suite à ses récents succès. Andy et Dylan ont une conversation houleuse à propos de leur rapport respectif à la notoriété.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2290

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	4			5			8				
5					7		3				
	9		6	4	5						
						7					
			7	3	1		6				
1	9						8				
		5									
	4		1				6				
7	8		2	1	5						
						2					
			6	7		5	8				
				3	9						
		8	6	4				6			
7	4		9			8		1		6	3
3	1				9		7	3		9	5
									6		3
	4	8		7						3	5
					1	6				4	1
			2								
					3						
3				4		7					
6	9		8	3		2	4				



«La nature fait les hommes semblables, la vie les rend différents»

Confucius

Mots croisés N°2290

- Horizontalement:**
- Particulière au pays
 - S'adaptait exactement - Titres légaux
 - Eau des caïrotes - Zigouillas
 - Ravissant - Sans grand volume
 - Bref roulement - Cause de crise sur scène
 - Monté dans le chaton
 - Epreuve de l'affection - Conduisit
 - Porteur de balle - Vénéral - Mot de liaison
 - Montres - Service de guerre
 - Extirpe - Petit engin volant - Cuir
 - Sculpteur parisien - Histoire
- Verticalement:**
- Respect religieux
 - Faisaient la peau lisse
 - Registre - Magicienne légendaire
 - Sans effets - Passant par
 - Signe de renvoi
 - Barbaque - All en paquet
 - Do de clé - A moi
 - Grande flaque - Signification
 - Pâtur - Erbium du chimiste
 - Donnera une senteur marine - Peu charnu
 - Agréable - Etréillon
 - Papier en rouleau

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°990

Grid of crossword clues in French. Clues include: fanatisme violent, créateurs, briquerez, magique, récif annulaire, avance, ronqueais, etc.

Solution

Sudoku n°2290

Sudoku puzzle grid with numbers and empty cells.

Mots Croisés n°2290

Crossword grid with letters and empty cells.

Grille géante n°990

Large crossword grid with letters and empty cells.

CYCLISME/GRAND PRIX CHANTAL-BIYA: L'Algérien Azzedine Lagab vainqueur de la 1^{re} étape

L'Algérien Azzedine Lagab a remporté la première étape de la 19^e édition du Grand Prix cycliste «Chantal-Biya», courue jeudi entre Bertoua et Abong-Mbang sur une distance de 109,6 km.

Le coureur algérien qui a endossé à l'occasion le maillot jaune de leader a franchi la ligne d'arrivée avec le temps de 2h28.32, devançant son coéquipier Hamza Yacine (2h28.40) et le Néerlandais Florian Smits (2h28.40).

Vendredi, les coureurs disputent la deuxième étape, sur une distance de 150,6 kilomètres, entre Yaoundé et Ebolwa.

Quatre étapes, sur une distance globale de 552 kilomètres, sont inscrites au programme du Tour Chantal-Biya, prévu du 17 au 20 octobre 2019 au Cameroun, avec la participation de cinq cyclistes algériens.

Il s'agit d'Azzedine Lagab, Abderrahmane Mansouri, Nassim Saïdi, Hamza Yacine et Oussama Chebaloui, sous la conduite de l'entraîneur Chérif Merabet.

La troisième étape, qui aura lieu samedi, se déroulera sur une distance de 116,4 kilomètres, entre Zoé-télé et Meyomessala, alors que la quatrième et dernière étape, prévue dimanche, se déroulera sur une distance de 166,4 kilomètres, entre Sangmélina et Douala.

VOLLEYBALL : 18 arbitres en formation à Zelfana (Ghardia)

Dix-huit jeunes de la wilaya de Ghardaia ont pris part jeudi à un stage de formation d'arbitres dans la discipline de Volleyball organisé à Zelfana (Ghardaia), a-t-on appris auprès du président de la ligue de volleyball de la wilaya de Ghardaia (LVBWG).

Initié par la ligue de volley en collaboration avec la fédération algérienne de volley-ball (FAVB) et encadré par Abdelwahab Benkhada, membre fédéral et responsable de la commission d'arbitrage et des lois de jeu (CAL) et l'arbitre Belarbi Abada, ce stage est une occasion d'initier et de former de nouveaux arbitres de volley-ball dans la wilaya qui font défaut pour le développement de cette discipline, a précisé Noureddine Loubiri.

Ce stage de cinq jours porte sur des séances théoriques d'explication et l'unification de l'interprétation des règles du jeu et les modifications approuvées par les instances de la fédération internationale de volley, suivies de séances pratiques et de cas de figures de jeu analysés à la lumière des nouvelles règles, a-t-il fait savoir.

La wilaya de Ghardaia compte plus de 900 volleyeurs affiliés à la ligue de volleyball qui gère également 15 clubs de cette discipline en plein essor, selon le président de la ligue.

APS

STADE D'ATHLÉTISME DES CASTORS (ORAN) : Un bijou délaissé au grand dam des sportifs

En dépit d'une vaste opération de réhabilitation de plusieurs sites sportifs lancée à Oran en prévision de l'organisation dans cette ville de la prochaine édition des jeux méditerranéens en 2021, le stade d'athlétisme des «Castors» n'a pas été pris en compte dans cette opération suscitant colère et déception des adeptes de cette discipline.

Il s'agit pourtant de l'un des plus anciens stades de la ville qui a enfanté plusieurs champions de la région et qui sert actuellement au seul équipement encore ouvert pour l'entraînement et la compétition.

Cependant, l'état dans lequel se trouve ce stade laisse à désirer malgré les efforts consentis par la Ligue oranaise d'athlétisme pour son entretien, mais cela reste insuffisant, selon le président de cette instance, Brahim Ammour.

«C'est vraiment regrettable qu'une infrastructure aussi importante que le stade d'athlétisme des Castors soit délaissée de la sorte par les services concernés.

A notre niveau, à la Ligue oranaise d'athlétisme, nous sommes en train d'essayer de la garder en vie, mais les moyens financiers nous font défaut», a déploré M. Ammour dans une déclaration à l'APS.

Cet équipement sportif a commencé à se dégrader depuis le début des années 2000, lorsque les footballeurs du MC Oran qui s'entraînaient le plus souvent sur les lieux, n'y ont plus mis les pieds.

A l'époque, les sportifs de l'athlétisme pensaient qu'ils allaient bénéficier «exclusivement» de cette installation.

Peine perdue, puisque au fil des années, l'état du stade allait de mal en pis, au grand dam des sportifs de la ville et de la région, sachant que les lieux servaient souvent pour accueillir les championnats régionaux d'athlétisme.

«Figurez-vous que la piste d'athlétisme n'a pas été refaite depuis 25 ans.

Elle est même devenue un véritable danger pour la santé des coureurs étant donné qu'elle les expose aux blessures», a encore souligné le patron de la Ligue locale d'athlétisme.



Disposant également d'un grand terrain en gazon naturel, cet acquis n'est plus exploité comme il se doit, au moment où la tutelle se dit vouloir réhabiliter les pelouses en herbe.

«Outre ce grand terrain en pelouse naturelle, mais en piètre état, plusieurs salles dans ce stade auraient pu être exploitées dans la préparation des athlètes, tout comme aussi le terrain de handball en plein-air complètement délaissé», a tonné le même responsable.

Face à cette situation, les autorités locales ont été saisies à maintes reprises, selon M. Ammour, mais en vain, vu que ce dernier n'a eu comme réponse que «des promesses restées lettre morte».

«L'ex-wali m'a reçu pendant un quart d'heure. Il s'est engagé à prendre en charge ce dossier, mais rien de cela ne fut. Nous avons profité de la récente visite du ministre

de la jeunesse et des sports pour lui exposer le problème, il nous a promis de s'en occuper.

J'espère que cette fois-ci sera la bonne», a-t-il souhaité. Cela se passe au moment où l'ambiguïté perdure toujours à propos de la nature juridique de cette infrastructure, et c'est ce qui lui a joué un mauvais tour.

«On ne sait toujours pas si cette enceinte appartient à l'APC ou qu'elle s'agit d'un domaine de la wilaya.

Lors de la visite du ministre, vendredi passé, il s'est dit prêt, par le biais de direction locale de la jeunesse et des sports, à la prendre en charge, mais il faudra d'abord régler ce problème d'ordre juridique», a expliqué le président de la Ligue oranaise d'athlétisme, un ancien coureur international qui milite depuis plusieurs années pour la relance de la discipline dans la capitale de l'Ouest.

A ce propos, le même responsable a salué l'engouement des jeunes pour l'athlétisme, comme l'atteste l'augmentation des clubs affiliés à sa structure passé cette saison de 16 à 20 clubs.

«C'est un signe encourageant, même s'il faudra qu'il soit accompagné par l'amélioration des installations sportives pour mettre les sportifs dans de bonnes conditions.

Le meilleur moyen de relancer la discipline et le sport en général, c'est de réhabiliter le sport scolaire, jadis un véritable pourvoyeur de talents», a estimé M. Ammour, dont la Ligue qu'il préside bénéficie seulement d'une somme de 500.000 DA en guise de subvention annuelle de la part de la DJS, «une somme que touche un joueur de football remplaçant au sein d'un petit club de football», a-t-il commenté.

Il a enfin regretté que le stade «Ahmed-Zabana», doté pourtant d'une piste d'athlétisme, n'est plus ouvert pour les sportifs de cette discipline, alors qu'il aurait pu rendre d'énormes services aux coureurs.

NATIONALE 2 (LIGUE ORANAISE) : Coup d'envoi du championnat reporté faute de paiement des frais d'engagement

Plusieurs clubs affiliés à la Ligue régionale oranaise de handball ne parviennent pas à s'acquitter des frais d'engagement obligeant cette instance à reporter d'une autre semaine le coup d'envoi du championnat de Nationale 2, a-t-on appris jeudi de cette Ligue.

Un nouvel ultimatum a été fixé aux clubs concernés qui auront désormais jusqu'à lundi 21 octobre en cours pour

régler leur situation financière vis-à-vis de la Ligue régionale oranaise au risque d'être exclus de la compétition, précise-t-on de même source, annonçant que la première journée du championnat a été fixée pour les 24 et 25 octobre.

Plusieurs clubs de la région oranaise font face à d'énormes problèmes d'ordre financier au point de ne pas pouvoir rassembler les frais d'engagement de l'ordre

de 250.000 DA, une situation qui menace sérieusement leur avenir, déplore-t-on encore. Même les équipes des paliers supérieurs sont confrontés aux mêmes soucis, à l'image du nouveau promu en Nationale 1, le CHT Oran, qui a trouvé toutes les peines du monde pour verser les frais d'engagement, faillait même déclarer forfait pour la compétition, rappelle-t-on.

TOUR DU GUANGXI : Le Colombien Gaviria remporte la 1^{re} étape

Le coureur cycliste colombien Fernando Gaviria (UAE Emirates) a enlevé au sprint jeudi la première étape du Tour du Guangxi, la course par étapes chinoise qui conclut le WorldTour.

Gaviria (25 ans) a devancé l'Allemand Pascal Ackermann et l'Italien Matteo Trentin au terme de cette

première étape longue de 135 kilomètres à Beihai.

Le Colombien, qui n'avait plus gagné depuis son succès d'étape au Giro en mai, s'est imposé pour la cinquième fois au Guangxi. Lors de la première édition de l'épreuve en 2017, il s'était adjugé quatre étapes. La deuxième étape, de nouveau

promise aux sprinteurs, est longue vendredi de 152 ki-

lomètres entre Beihai et Qinzhou.

Classement de l'étape:

1. Fernando Gaviria (COL/UAE), les 135 km en 2 h 53:42. (moyenne: 46,8 km/h)
2. Pascal Ackermann (GER/BOR) m.t.
3. Matteo Trentin (ITA/MIT) m.t.
4. Phil Bauhaus (GER/BAH) m.t.
5. Matteo Moschetti (ITA/TRE) m.t.

CHAN-2020 (QUALIFICATIONS/RETOUR) MAROC-ALGÉRIE : Les «Verts» face à leur destin

La sélection algérienne de football des joueurs locaux est appelée à sortir le grand jeu samedi face à son homologue marocaine au stade municipal de Berkane (20h00), à l'occasion de la seconde manche qualificative au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020 au Cameroun.



Impuissante lors de la rencontre aller disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida (0-0), l'équipe nationale devra faire face à une sélection marocaine, tenante du titre, qui sera soutenue à Berkane par son large public, dans un match qui se jouera à guichets fermés.

Même si sur le papier les joueurs de l'entraîneur marocain Houcine Ammouta partiront avec un léger avantage, il n'en demeure pas moins que les coéquipiers de Farouk Chafaï auront des atouts à faire valoir.

En vue de cette rencontre décisive, l'entraîneur français Ludovic Batelli, qui a pris le relais après le désis-

tement du sélectionneur national Djamel Belmadi, a retenu 23 joueurs du cru.

A pied d'oeuvre depuis jeudi au Maroc, l'équipe nationale effectuera vendredi son ultime séance d'entraînement à 20h00, avec l'espoir de frapper un bon coup et valider son billet qualificatif pour une épreuve à laquelle elle ne compte qu'une seule participation, en 2011 au Soudan.

Elle est appelée également à sauver les meubles, quelques semaines après l'élimination de la sélection olympique de la course aux Jeux de Tokyo-2020.

De son côté, l'équipe marocaine a préparé ce match

retour avec beaucoup de sérieux, en entamant tôt un stage à Saïdia (Est du Maroc), soldé par une victoire en amical face à la Libye (2-0).

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral malien conduit par Mahamadou Keita, assisté de ses deux compatriotes Nouhoum Bamba et Adama Sidiki Kone, alors que l'autre Malien Gaoussou Kané sera le quatrième arbitre.

Dans l'autre match des qualifications de la Zone 1, la Tunisie, vainqueur à l'aller à domicile de la Libye (1-0), abordera la seconde manche, prévue dimanche au Maroc, avec une petite option.

Le programme

Programme du dernier tour éliminatoire retour du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, compétition réservée aux joueurs locaux, prévu vendredi, samedi et dimanche :

Zone Nord: ALLER

19.10.2019 Berkane: Maroc - Algérie (0-0)

20.10.2019 Sale: Libye - Tunisie (0-1)

Zone Ouest A:

20.10.2019 Bamako: Mali - Mauritanie (0-0)

20.10.2019 Conakry: Guinée - Sénégal (0-1)

Zone Ouest B:

19.10.2019 Lagos: Nigeria - Togo (1-4)

20.10.2019 Abidjan: Côte d'Ivoire - Niger (0-2)

20.10.2019 Ouagadougou: Burkina Faso - Ghana (1-0)

Zone Centre:

20.10.2019 Kinshasa: RD Congo - Centrafrique (2-0)

20.10.2019 Brazzaville: Congo - Guinée Equatoriale (2-2)

Zone Centre-Est:

18.10.2019 Omdurman: Soudan - Tanzanie (1-0)

19.10.2019 Kampala: Ouganda - Burundi (3-0)

19.10.2019 Kigali: Rwanda - Ethiopie (1-0)

Zone Sud:

19.10.2019 Lusaka: Zambie - Eswatini (0-0)

19.10.2019 Windhoek: Namibie - Madagascar (0-1)

20.10.2019 Maseru: Lesotho - Zimbabwe (1-3).

LIGUE 1 (MISE À JOUR/ 4E J) MAINTIEN DU DERBY MCA - USMA : Medouar défend la décision de la LFP

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar a défendu vendredi la décision de son instance de programmer le derby de la capitale MC Alger - USM Alger en pleine date Fifa, estimant que la demande de report formulée par l'USMA est infondée.

«La loi est au-dessus de tous et ne fait aucune exception. Pourquoi personne n'avait évoqué ce sujet la saison dernière alors que toute une journée de championnat avait été programmée en pleine date Fifa ?»

Le Bureau fédéral de la FAF a accepté notre demande de programmer des matchs de mise à jour en date Fifa.

Je salue la décision de la FAF, d'autant qu'il y a 10 matchs en retard qu'il fallait programmer. Tout le monde était au cou-

FIFA:

Infantino souhaite une interdiction de stade mondiale contre racisme

Le président de la FIFA Gianni Infantino a plaidé jeudi en faveur d'une interdiction mondiale de stade pour les spectateurs coupables d'actes racistes, trois jours après les incidents lors du match Bulgarie-Angleterre.

«Cela (le racisme) existe malheureusement en 2019» a-t-il reconnu lors d'une conférence de presse à Dacca (Indonésie).

Lundi, le match de qualification à l'Euro-2020 entre la Bulgarie et l'Angleterre à Sofia a été interrompu deux fois après

des actes racistes visant des joueurs noirs de l'équipe anglaise.

«Si des actes racistes visent des footballeurs, nous devons arrêter le match», a poursuivi Infantino.

«Nous ne pouvons pas laisser les personnes racistes gagner.

Le football doit continuer et nous devons punir ces personnes.» L'Italien a assuré qu'il était désormais facile d'identifier les auteurs de ces actes, grâce aux caméras dans le stade.

«Ils doivent être arrêtés, ex-

plétés des stades, ne plus être autorisés à rentrer et des procédures judiciaires doivent être lancées contre eux», a-t-il demandé.

Si un pays bannit un spectateur pour cause de racisme, le président de la FIFA a assuré que la sanction «sera(it) étendue partout dans le monde» par l'instance mondiale du football.

Six Bulgares ont été inculpés en marge du match Bulgarie-Angleterre, disputé lundi et émaillé par des cris de singes et des saluts nazis, alors que

lement avec l'équipe nationale militaire.

Deux jours plus tard, la commission de discipline de la LFP a rendu son verdict: match perdu par pénalité pour l'USMA (3-0) et défalcation de trois points.

«Je tiens à préciser que les joueurs retenus en sélection militaire sont des contractuels, je remercie l'équipe nationale militaire qui est en train de mettre ses joueurs à la disposition des clubs et non pas le contraire, y'en a même d'entre eux qui sont des soldats. L'USMA a justifié la présence de 5 de ses joueurs en sélection militaire pour demander le report, mais ils ne sont pas tous des titulaires à part entière, les statistiques sont là pour le confirmer». En réaction à ces sanctions, l'USMA a décidé d'introduire un recours auprès des instances compétentes.

LIGUE 2 (9E JOURNÉE) : Les co-leaders à rude épreuve

Plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de la neuvième journée de Ligue 2 prévue samedi, avec en tête d'affiche le choc du sommet de tableau entre le leader WA Tlemcen et la JSM Skikda (4e), au moment où le co-leader Olympique Médéa est appelé à effectuer un périlleux déplacement chez le MC El Eulma (10e).

C'est le duel WAT-JSMS qui devrait le plus retenir l'attention, surtout qu'il se jouera à huis clos en raison de la suspension qui pèse actuellement sur le club hôte.

Ce qui devrait constituer un avantage supplémentaire pour des Skikdis, relativement en forme actuellement, comme en témoigne leur dernier succès (3-1) face au MC Saïda.

L'OM, version Chérif Hadjar, aura elle aussi la tâche difficile, car appelée à jouer en déplacement, de surcroît chez un adversaire qui a grand besoin de points pour s'éloigner davantage de la zone rouge, à savoir le MCEE, actuellement 11e (11 pts) avec cinq longueurs d'avance sur le premier reléguable.

Autres duels intéressants, entre clubs de sommets de tableau, les rencontres RC Relizane - RC Arbaâ et OM Arzew - DRB Tadjenanet, avec la possibilité de générer un certain changement dans le haut de la hiérarchie.

Dans le bas du classement, l'Amel Boussaâda (14e, 6 pts) aura la chance d'évoluer «à domicile», puisqu'il accueillera le MO Béjaïa (12e, 9 pts) au stade Bachir-Ourtel de M'sila, alors que l'USM Annaba (13e, 7 pts), où rien ne va plus en cette première partie de la saison, se rendra chez l'ASM Oran (6e).

En ouverture de cette neuvième journée disputée jeudi, deux matchs avancés étaient au menu : MC Saïda - USM Harrach (1-0) et JSM Béjaïa - AS Khroub (0-0).

Le programme de la 9e journée

Samedi :

OM Arzew - DRB Tadjenanet (15h00)

RC Relizane - RC Arbaâ (15h00)

Amel Boussaâda - MO Béjaïa (15h00)

ASM Oran - USM Annaba (15h00)

WA Tlemcen - JSM Skikda (17h00, à huis clos)

MC El Eulma - Olympique Médéa (18h00)

Joués jeudi :

MC Saïda - USM El Harrach 1-0

JSM Béjaïa - AS Khroub 0-0

Classement :	Pts	J
1). O. Médéa	16	8
--). WA Tlemcen	16	8
--). AS Khroub	16	9
4). RC Relizane	14	8
--). JSM Skikda	14	8
6). DRB Tadjenanet	12	8
--). OM Arzew	12	8
--). ASM Oran	12	8
--). RC Arbaâ	12	8
--). MC Saïda	12	9
11). MC El Eulma	11	8
12). MO Béjaïa	9	7
13). USM Annaba	7	8
14). JSM Béjaïa	6	7
--). A. Boussaâda	6	8
16). USM El Harrach	2	8

MATCH ALGÉRIE-FRANCE: Rencontre Zetchi-Le Graët «fin janvier 2020» à Alger

Les présidents des Fédérations algérienne (FAF) et française (FFF) de football vont se rencontrer «fin janvier 2020» à Alger pour poursuivre les discussions sur le projet de match amical entre les deux sélections «à l'automne prochain» en Algérie, a révélé Kheireddine Zetchi.

«Nous allons nous revoir au début de l'année prochaine, fin janvier en Algérie. Sur notre invitation, nous allons recevoir le président Noël Le Graët et nous allons continuer à parler de l'organisation de ce match amical.

Mais il faut savoir qu'il y a des contraintes par rapport aux dates FIFA des uns et des autres.

Nous évoluons au niveau de la CAF et la France au niveau de l'UEFA.

Il y a les matchs des qualifications à la Coupe du monde 2022 qui se profilent à l'horizon.

Je pense qu'il y a une volonté des deux parties pour organiser ce match retour Algérie-France, mais il y a des contraintes de calendrier que nous allons essayer de résoudre», a déclaré Kheireddine Zetchi au micro de RMC Sport.

Le président de la FAF Zetchi et son homologue français s'étaient rencontrés lundi en France pour discuter du projet de la rencontre amicale des «Verts» contre les «Bleus» en 2020 mais aucune décision n'avait été prise à l'issue du tête à tête.

«Nous avons pu échanger pendant près de deux heures.

Nous avons abordé beaucoup de sujets notamment les échanges en matière de jeunes, les matchs entre nos sélections de jeunes qui sont déjà actés et vont être annoncés.

Concernant le match des équipes seniors, nous avons commencé à préparer le terrain», a-t-il ajouté.

Pour le président de l'instance fédérale, la motivation pour organiser cette rencontre entre les champions d'Afrique et les champions du monde est «forte», il faut seulement surmonter les contraintes du calendrier international.

«Le président de la Fédération française Noël Le Graët est très enthousiaste à l'idée de venir jouer en Algérie avec la sélection.

Donc les motivations sont là et les deux fédérations sont sur la même longueur d'ondes par rapport à ce point.

C'est uniquement des contraintes de calendrier qu'il faut régler», a tenu à répéter Zetchi.

Interrogé sur le stade pouvant accueillir cette rencontre amicale qui drainera à coup sûr beaucoup de monde, le président de la FAF a répondu : «Nous sommes très proches de la réception de grands stades en Algérie, notamment à Barakî (Alger) et Oran qui va abriter les Jeux méditerranéens en 2021, et ce courant 2020.

Je pense qu'on pourra organiser de belles affiches en Algérie et notamment recevoir l'équipe de France».

Les deux parties cherchent à organiser un match amical en Algérie, 18 ans après un premier rendez-vous disputé le 6 octobre 2001 au stade de France (défaite des «Verts» 4-1). Cette rencontre avait été interrompue à la 76e minute suite à un envahissement de la pelouse.

APS

LIGUE 2/ ASM ORAN: Enième appel du pied du coach aux fans qui boudent toujours

L'ASM Oran, qui aspire à retrouver l'élite qu'elle a quittée depuis trois saisons, est toujours abandonnée par sa galerie au moment où ses joueurs ont le plus besoin de leurs supporters pour atteindre l'objectif assigné.

L'attitude des fans est d'ailleurs déplorée par tout le monde au sein du club, en particulier l'entraîneur Salem Laoufi, qui ne cesse de lancer des appels en direction des supporters afin de mettre fin à un boycott qui ne dit pas son nom.

«J'estime qu'il est temps pour nos supporters de retrouver leurs places dans les tribunes.

Nos jeunes ont besoin de la motivation de leurs fans pour aller au bout de leurs ambitions», a déclaré à l'APS le premier responsable de la barre technique de la formation de «M'dina J'dida».

Depuis qu'elle a rétrogradé en Ligue 2, l'ASMO a perdu le soutien de la quasi-totalité de ses supporters, une situation due, selon les observateurs, au refus des dirigeants en place de céder leurs places, alors qu'ils sont accusés par ces mêmes supporters d'être la source des maux que connaît sur tous les plans le club réputé pour être l'une des meilleures écoles de football en Algérie.

Du coup, ils ne sont que quelques centaines de supporters à assister aux rencontres de l'ASMO au stade «Habib-Bouakef» où les Vert et Blanc ont souvent l'impression d'évoluer à l'extérieur quand cette enceinte est envahie par les fans de l'équipe visiteuse.



«Nous avons un effectif composé dans sa majorité de jeunes joueurs qui ont besoin de sentir ce soutien de la part de leur galerie, surtout que nous n'arrivons pas à les motiver sur le plan financier vu la situation délicate que connaît le club dans ce registre», a encore indiqué Laoufi.

Avant que le courant ne passe pas entre l'actuelle direction de l'ASMO et les supporters, ce technicien a souhaité justement que les amoureux de la formation oranaise laissent leurs divergences avec les dirigeants de côté, l'espace

d'un match, et venir motiver les joueurs pour les aider à gagner le pari.

En dépit d'un départ tardif dans la préparation de la nouvelle saison, l'ASMO a tout de même réussi à remonter la pente et garde ses chances intactes dans la course à la montée après avoir parcouru le milieu de la phase aller.

Co-sixième au classement avec 12 points, cette équipe accuse un retard de deux unités seulement sur les co-quatrièmes, sachant qu'après le changement du système pyramidal de la compétition,

quatre clubs accéderont en Ligue 1 en fin de saison au lieu de trois.

«C'est une aubaine pour nous de viser l'un des quatre tickets donnant accès à la cour des grands. Nous avons les moyens d'atteindre cet objectif si le douzième homme apporte lui aussi sa contribution», a commenté le coach oranais dont l'équipe accueillera samedi l'USM Annaba dans le cadre de la 9e journée, un match que les gars de M'dina J'dida abandonneront avec un effectif décimé, a informé leur entraîneur.

CHAMPIONNAT DE FRANCE/ NICE: L'Algérien Youcef Atal flashé à 36,6 km/h (LFP)



L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal est le joueur le plus rapide du Championnat de France de Ligue 1 de

football depuis le début de la saison, selon la LFP.

«Suspendu pour le choc face au Paris Saint-Germain, la latéral droit algérien a fait tout de même parler de lui avant la rencontre de samedi à l'Allianz Riviera (10e journée). Atal, 23 ans, qui a participé à sept rencontres de Ligue 1 cette saison (1 but), est le joueur le plus rapide de ce début d'exercice et compte aussi sur de belles qualités de dribbleurs», a écrit l'instance.

L'international algérien été flashé à 36,6 km/h lors d'un sprint effectué dans le derby face à l'AS Monaco, le 24 septembre dernier (3-1, 7e journée), selon les relevés de STATS Perform.

Sur le podium des meilleurs sprinters, Atal devance ainsi Kelvin Amian (TFC), Senou Coulibaly (DFCO) et Lyle Foster (AS Monaco), tous au-dessus de la barre des 36 km/h. Révélé la saison passée dans le couloir droit niçois, Youcef Atal confirme tout son talent en ce début de

saison en Ligue 1, malgré un été marqué par une blessure (fracture clavicule) pendant la Coupe d'Afrique des Nations en Egypte, ponctuée par le sacre de l'Algérie devant le Sénégal (1-0).

Outre ses qualités de vitesse, la LFP a aussi estimé que le champion d'Afrique est aussi un redoutable dribbleur, comme en attestent ses 31 dribbles effectués en Ligue 1, dont dix-huit réussis (58%).

Dans le championnat, Atal se positionne au 3e rang du classement des dribbleurs, derrière les Parisiens Neymar (36) et Di Maria (32).

Concernant la réussite, il demeure bien positionné (5e). Au niveau européen, le Niçois figure également dans le Top 10 des meilleurs dribbleurs (7e) parmi les cinq grands championnats. Il est notamment devancé par l'ailier de Crystal Palace, Wilfried Zaha (28 dribbles réussis), qui compte un temps de jeu supérieur à lui, ou encore celui du Bayern et ex-Parisien, Kingsley Coman (21).

CHAMPIONNAT DE FRANCE: Probable forfait de Ferhat (Nîmes) face à Amiens

L'international algérien de l'Olympique de Nîmes, Zinedine Ferhat, blessé, pourrait déclarer forfait pour le match contre Amiens de la 10e journée du Championnat français de Ligue 1 de football, prévu samedi à domicile, a rapporté jeudi la presse locale. «Ferhat ressent une vive douleur au genou droit qui l'a empêché de poursuivre la séance d'en-

traînement de jeudi matin avec le groupe. Il faut attendre l'avis du staff médical pour prendre une décision sur sa disponibilité pour samedi contre Amiens», a écrit le Midi Libre.

L'international algérien était en sélection nationale pour les deux matchs que les protégés de l'entraîneur Djamel Belmadi ont disputés jeudi contre la RD Congo au stade

Mustapha-Tchaker à Blida et face à la Colombie, mardi à Lille en France. Ferhat (26 ans) avait pris part à 66 minutes de la première rencontre contre la RDC, soldée par un nul 1-1, puis a été laissé sur le banc pour le second match remporté par ses coéquipiers 3-0 devant la Colombie. Le probable forfait de Ferhat face à Amiens s'ajoute à celui de

son coéquipier macédonien Vlatko Stojanovski (toujours blessé), alors que le Bosnien Haris Duljevic pourra reprendre du service. En fin de contrat avec Montpellier, Ferhat s'était engagé avec Nîmes en juillet dernier pour trois ans. Il a joué jusqu'à maintenant quatre matchs, inscrivant un seul but et offrant deux passes décisives.

**BRANDON WILLIAMS
PROLONGE JUSQU'EN
2022**

Manchester United a annoncé hier la prolongation du contrat de son jeune défenseur Brandon Williams. Manchester United a annoncé hier la prolongation du contrat de son jeune défenseur Brandon Williams. Issu du centre de formation du club mancunien, le footballeur de 19 ans a signé un bail d'une année supplémentaire, soit jusqu'en juin 2022. Le deal comprend une saison de plus en option. Depuis le début de saison, le joueur anglais est apparu à deux reprises avec l'équipe première, contre Rochdale en Carabao Cup et face à l'AZ Alkmaar en Ligue Europa.



ÖZIL : «C'EST TOUJOURS DE MA FAUTE»

Dans une interview accordée au magazine en ligne The Athletic, Mesut Özil (31 ans, 1 match en Premier League cette saison) a annoncé son intention de rester à Arsenal jusqu'en 2021 malgré les rumeurs de départ (voir la brève de 12h22). Mais le milieu offensif allemand en a aussi profité pour répondre aux critiques sur ses performances. "Si nous ne réussissons pas, c'est toujours de ma faute, s'agace-t-il. Si c'est vrai, comment expliquez-vous nos mauvais résultats dans les rencontres quand je n'étais pas là ? (...) Je sais que les gens s'attendent à ce que je propose plus, que je dicte le jeu et que je fasse la différence. Moi aussi, mais ce n'est pas si simple. Je ne suis pas le seul joueur de l'équipe. N'oubliez pas que certains de nos adversaires sont tout simplement meilleurs que nous." Suffisant pour faire taire ses détracteurs ? Pas sûr...

Une folie annoncée pour N'Golo Kanté

Recruté en 2016 en provenance de Leicester City, N'Golo Kanté pourrait quitter les rangs de Chelsea à la faveur du prochain mercato estival. Annoncé dans les plans du PSG, le milieu de terrain français pourrait faire l'objet d'une offre folle dans les mois à venir.

N'Golo Kanté pourrait être l'un des tubes de l'été prochain. Malgré un contrat courant jusqu'au 30 juin 2023, l'international tricolore de 28 ans pourrait changer d'air en quittant les rangs de Chelsea FC. Annoncé comme l'un des gros rêves de Nasser Al-Khelaïfi et du Paris Saint-Germain, l'ancien pensionnaire du SM Caen pourrait finalement prendre la direction de l'Espagne dans le cadre d'une opération totalement folle.

En effet, d'après les informations du portail espagnol El Desmarque, le Real Madrid de Zinédine Zidane serait prêt à lancer une offensive d'envergure comprenant un chèque de 100 M€ plus James Rodríguez pour récupérer N'Golo Kanté dans les mois à venir. Toujours selon la même source, le Champion du Monde 2018 ne serait plus convaincu par le projet des Blues et serait prêt à répondre favorablement à l'offre de Madrid. Le PSG n'aurait donc aucune chance de recruter Kanté dans un avenir proche.



DE BRUYNE ET MENDY APTES

Kevin De Bruyne sera de retour samedi avec Manchester City, sur le terrain de Crystal Palace (neuvième journée de Premier League). Pep Guardiola l'a annoncé en conférence de presse, alors que le Belge était absent depuis trois semaines à cause d'une blessure à l'aîne. "John Stones s'est entraîné ces trois derniers jours, précise également l'entraîneur espagnol, Benjamin Mendy s'est entraîné aussi, un peu plus tard, mais il est bien." Le latéral français avait manqué le dernier match de Premier League, la défaite face à Wolverhampton (0-2), en raison d'un pépin à une cuisse.

SARRI ENCENSE MATUIDI

Présent en conférence de presse avant le match face à Bologne (ce samedi, 20h45), l'entraîneur italien a tressé des lauriers à son milieu de terrain.

Blaise Matuidi est un joueur de devoir. Présent à la Juventus depuis 2017, le milieu de terrain français fait les beaux jours du club italien, et ce n'est pas Maurizio Sarri qui dira le contraire. Interrogé au sujet du milieu français en conférence de presse avant le match face à Bologne (ce samedi 20h45), l'ancien entraîneur de Naples a adoubi l'ancien joueur du PSG : "C'est un joueur avec un dynamisme extraordinaire, une grande capacité de lecture des situations et qui sait se mettre parfaitement au service de l'équipe. Un joueur qui te donne équilibre et stabilité". Le principal intéressé appréciera.



Dybala finalement prolongé ?

Régulièrement cité sur le départ lors du dernier mercato estival, et directement approché par Tottenham ou le Paris Saint-Germain, l'attaquant de la Juventus Turin Paulo Dybala (25 ans, 5 matchs et 1 but en Serie A cette saison) n'a pourtant jamais souhaité quitter la Vieille Dame (voir ici). Et de retour au premier plan depuis plusieurs semaines, l'Argentin pourrait maintenant s'inscrire encore plus sur la durée avec les Bianconeri, en prolongeant son contrat.

Déjà liée au club piémontais jusqu'en juin 2022, la "Joya" souhaiterait remplir et se verra prochainement proposer une offre pour étendre son bail de deux ans supplémentaires, d'après La Gazzetta dello Sport. Le tout avec une belle revalorisation salariale à la clé. Suffisant pour décourager les derniers prétendants de l'ancien de Parme...

ALGÉRIE-HONGRIE

M. Hamame présente la stratégie nationale de gestion de l'eau au sommet de Budapest

Le ministre des Ressources en Eau, Ali Hamame, a présenté au 3^e Sommet de l'eau de Budapest (Hongrie), la stratégie nationale de gestion de la ressource hydrique face à sa rareté et à sa répartition inéquitable dans l'espace et dans le temps, a indiqué jeudi le ministre dans un communiqué.

Lors de son intervention, M. Hamame a cité le nombre important d'ouvrages de mobilisation réalisés en un temps relativement court (barrages, forages et stations de dessalement), ainsi que les importants transferts d'eau régionaux, précise la même source.

Selon le ministre, ces réalisations ont permis d'améliorer sensiblement les indicateurs de service public de l'eau et de l'assainissement à travers le pays. Accompagné de sa délégation, il a également suivi «avec beaucoup d'intérêt les différentes séances plénières animées par des intervenants de haut niveau» qui ont débattu des crises émergentes de l'eau -- rareté, pollution et inondation -- et de leurs conséquences sociales, économiques, environnementales et politiques, rapporte le document.

En outre, la délégation algérienne s'est enquis, à travers l'exposition de l'eau organisée en marge de cette rencontre, des dernières solutions innovantes et respectueuses de l'environnement, selon les recommandations de l'agenda 2030 des Nations Unies, réalisées dans les domaines de la production d'eau potable, de son approvisionnement et du traitement des eaux usées.

Par ailleurs, le ministre a rencontré ses homologues d'Égypte, de Palestine, du Sénégal et du pays hôte, la Hongrie, avec lesquels il a discuté des relations bilatérales et des voies et moyens de les renforcer davantage. «Les discussions ont porté également sur les projets d'accords de coopération dans le domaine des ressources en eau et qui sont en attente de conclusion avec ces pays», ajoute le communiqué. A noter que cette manifestation internationale, qui a rassemblé plus de 2.000 personnes -- décideurs politiques, professionnels de l'eau et institutions de plus de cent pays -- a été marquée par le discours inaugural du président de la Hongrie, Janos Ader, suivi d'un message vidéo adressé aux participants par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Dans son message, le premier responsable de l'ONU a appelé les participants à formuler des recommandations concrètes devant contribuer efficacement à la réalisation des objectifs de développement durable, plus particulièrement l'objectif 6 relatif à l'eau.

HISTOIRE

ALGÉRIE-FRANCE

M. Boukadoum : «Les massacres du 17 octobre 1961 resteront "gravés" dans la mémoire du peuple algérien»

Les massacres du 17 octobre 1961 en région parisienne resteront «gravés» dans la mémoire collective de l'ensemble du peuple algérien et représentent «un des jalons historiques que nul n'oubliera», a indiqué jeudi le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum, qui a rendu hommage à la contribution «active» de la communauté nationale à l'étranger au recouvrement de la souveraineté nationale.



Dans un message à l'occasion de la commémoration du 58^{ème} anniversaire de ces massacres, M. Boukadoum a rappelé que le 17 octobre 1961, la communauté algérienne établie à Paris et sa périphérie est sortie manifester «son rejet de mesures discriminatoires prises spécifiquement à son encontre, notamment un couvre-feu dont elle était l'objet, et subit de ce fait la plus féroce des répressions». «Sans aucun égard pour les femmes ou les enfants, des compatriotes ont fait l'objet d'une véritable chasse à l'homme et au faciès, agressés et jetés dans la Seine à la suite d'ordres assumés», a-t-il ajouté. «Ces tragiques moments restent gravés dans la mémoire collective de l'ensemble du peuple algérien et de tous ceux, justes, qui s'y sont démarqués et qui sont prêts à assumer la charge mémorielle de tels événements», a souligné le ministre des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne a affirmé que la communauté nationale à l'étran-

ger, «partie intégrante de la Nation, qui a contribué activement au recouvrement de la souveraineté nationale, restera bien évidemment au cœur de l'action des pouvoirs publics qui œuvreront sans relâche à la prise en charge de ses préoccupations».

Le ministre a relevé, dans ce cadre, que de nombreuses mesures incitatives ont été adoptées pour permettre aux citoyens établis à l'étranger d'intégrer «pleinement» la dynamique du développement du pays dans ses diverses déclinaisons.

De même, a-t-il soutenu, des efforts sont consentis «inlassablement» en matière de gestion et de protection consulaires à travers l'amélioration des conditions d'accueil dans les représentations diplomatiques et consulaires et le processus de modernisation des services en direction de la communauté nationale à l'étranger «est passé à une étape supérieure». En se dotant d'une direction de la modernisation de l'ac-

tion diplomatique au titre de son nouvel organisme, le ministre des Affaires étrangères «veut donner un sens concret à la volonté des pouvoirs publics d'être à l'écoute des membres de la communauté nationale établie à l'étranger et de répondre efficacement à ses attentes», a assuré le ministre.

L'élargissement de la couverture consulaire «est un autre témoignage de cet effort visant à répondre aux demandes récurrentes de nos compatriotes, notamment celles et ceux dont la contribution à l'effort d'édification d'une société ouverte, moderne et qui ne renie en rien ses racines, est toujours demandée», a-t-il poursuivi.

Les membres de la communauté algérienne à l'étranger, notamment les jeunes, «ont toujours été les porteurs des valeurs de solidarité qui ont distingué le peuple algérien, particulièrement dans les moments les plus décisifs de son histoire», a encore affirmé M. Boukadoum.

RECHERCHE

Atelier sur la négociation des contrats de licences de brevets académiques lundi prochain à Alger

Un atelier sur la négociation des contrats de licences de brevets académiques sera organisé lundi prochain à Alger, indique jeudi un communiqué de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et de développement technologique (ANVREDET).

Il s'agit de la 3^{ème} session de formation concentrée sur la négociation des contrats de licences de brevets académiques, assurés dans le cadre du programme de développement de la législation commerciale, pour les laboratoires de recherche universitaires. Cet atelier verra la participation d'organisations dont l'activité repose sur la propriété intellectuelle, le transfert technologique, précise la même source, ajoutant que cet atelier de formation sera encadré et animé par des experts

«certifiés» et de «renommée» dans la législation commerciale. Les participants auront l'opportunité d'acquiescer de «nouvelles connaissances sur le processus de négociation des contrats de licences de brevets académiques», a-t-on souligné. Selon le communiqué, cet atelier vise à «répondre aux préoccupations et aux besoins de connaître les différentes phases du processus de négociation, d'acquisition et de transfert effectués par le biais d'accords de licence et de techniques protégées par des brevets et des secrets commerciaux». L'atelier portera aussi sur «le développement des compétences et des connaissances nécessaires et vise à booster l'entrepreneuriat et les clés de succès qui permettent aux start-up d'atteindre les objectifs visés», note la même source

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Batna

Deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés jeudi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 17 octobre 2019, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes à Batna/5^e RM», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et lors de différentes opérations menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6^e RM, des détachements de l'ANP, en coordination avec les Garde-frontières et les éléments de la Douane ont arrêté sept personnes et saisi deux camions, un véhicule tout-terrain, une motocyclette, dix groupes électrogènes, trois marteaux piqueurs, trois sacs de CYANIDE et de plaquettes d'aluminium, et trois téléphones portables. Ils ont également saisi 25 tonnes de ciment et de matériaux de construction destinés à la contrebande, alors qu'un autre détache-

ment de l'ANP a arrêté trois individus et saisi un véhicule touristique, une motocyclette et une somme d'argent estimée à 31.850 dinars tunisiens. Dans le même contexte, des Garde-côtes ont saisi à Ghazaouet/2^{ème} RM, 65 kilogrammes et 295 grammes de kif traité, tandis que des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont mis en échec des tentatives de contrebande de 6.332 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébéssa et El Taref/5^{ème} RM et ont saisi neuf kilogrammes et 230 grammes de kif traité. Par ailleurs, des éléments des Garde-côtes ont appréhendé un plongeur sans autorisation, à El-Kala/5^{ème} RM, et ont saisi des équipements de plongée et de pêche sous-marine et ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 33 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Béni Saf et Ain Témouchent/2^{ème} RM. Ainsi, 43 autres immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen et Ain Témouchent/2^{ème} RM et Béchar/3^{ème} RM.

APS

JUSTICE

Le député Baha Eddine Tliba placé sous mandat de dépôt

Le député Baha Eddine Tliba a été placé jeudi sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach, à l'issue de son audition par le juge d'instruction près le tribunal de Sid M'hamed (Alger), a-t-on appris de source judiciaire. Baha Eddine Tliba est accusé notamment de «blanchiment d'argent et financement occulte de partis politiques». En septembre dernier, l'Assemblée populaire nationale (APN) avait voté, lors d'une séance à huis clos, la levée de l'immunité parlementaire de Baha Eddine Tliba, suite à une demande du ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

